



IL ASSURE QU'IL N'Y AURA PAS DE 11 JANVIER BIS

MEDELICI : «UNE VICTOIRE DES ISLAMISTES NE SERAIT PAS UN ÉVÉNEMENT»

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1470 Dimanche 15 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003

Les complices d'El Para jugés demain

page 5

BOUMERDÈS



Rixe entre militants du FLN

Lire en page 5

LOIS ORGANIQUES
PROMULGUÉES DANS
LE CADRE DES RÉFORMES

Les réserves de Ksentini

● Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a estimé, hier, que les lois organiques promulguées dans le cadre des réformes politiques "sont à améliorer".

Lire en page 4

RELATIONS
ALGERO - TUNISIENNES



Un nouveau souffle

Lire en page 5

A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

LES PARTIS TRANSHUMANTS REVIENNENT

Lire en page 3

MOUSSA BENHAMADI RASSURE :

«Les employés de Djezzy garderont leurs postes»

Lire en page 5





1.000

enseignants de français, tous cycles confondus, ont été recrutés dans les wilayas du sud du pays ce qui a permis de pallier définitivement le déficit enregistré en la matière", a déclaré le ministre de l'Education nationale, Boubekour Benbouzid.

720

projets ont bénéficié d'accords de financement pour la création de micro-entreprises appuyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) en 2011 dans la wilaya de M'sila par des institutions bancaires.

270

familles de la wilaya d'El-Bayadh seront relogées dans les prochaines semaines, a-t-on appris des responsables de la wilaya.

De l'insuline made in Algeria



L'insuline sous toutes les formes (traditionnelle et moderne) sera produite localement à l'horizon 2015 grâce au plan de

développement arrêté par le groupe Saidal, a annoncé jeudi le directeur de marketing et de l'information médicale

auprès de ce groupe pharmaceutique, Yahia Naïli. Arrêté par le groupe en 2009 et amendé en 2011 par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), le plan prévoit la modernisation et l'élargissement de la capacité de production à travers notamment la création de 7 nouvelles unités de production dont une pour l'insuline à même de satisfaire les besoins du marché en la matière, a indiqué M. Naïli à la chaîne I de la Radio nationale. Il a rappelé à cette occasion que le groupe Saidal a engagé des consultations avec les grands laboratoires mondiaux spécialisés dans la fabrication de l'insuline, précisant que cette démarche qui est en phase finale devrait être tranchée par le CPE d'autant plus, a-t-il dit, que "l'Etat est le principal investisseur au groupe Saidal". Selon le même responsable, la première phase de ce projet qu'il a qualifiée d'"importante, sensible et stratégique" pour l'Algérie et pour le groupe, sera amorcée en 2012.

Elle joue avec des serpents !



Kajol Khan vit avec ses parents, ses six soeurs, ses deux frères et ses six cobras dans le village de Ghatampur dans L'Uttar Pradesh. En effet, cette enfant qui ne va plus à l'école depuis cinq ans, reste toute la

journée avec ses meilleurs amis les serpents. C'est même devenu sa passion puisqu'elle compte devenir chasseur de serpent comme son père. Ce qui n'est pas forcément au goût de sa mère Salma Bano, 45 ans, qui souhaite que sa fille aille à l'école "Je veux qu'elle aille à l'école comme les autres enfants. J'essaie de faire ses études à la maison, mais elle garde les serpents avec elle et se distrait".

Kajol ne fait que suivre la trace de son père Taj Mohammad, 55 ans, chasseur de serpent depuis qu'il a dix ans, selon Oddity Central. Et c'est ainsi que non plus seulement son fils mais également sa fille vont poursuivre cette tradition familiale. Il est devenu leur mentor. Préférant la compagnie des reptiles plutôt que celle de ses camarades d'école. Elle s'est déjà fait mordre de nombreuses fois : à la main, au ventre et sur les joues mais cela ne la dérange pas. Elle avoue tout de même "Ça fait mal quand ils me mordent, mais parfois c'est ma faute parce que je les taquine. C'est assez amusant". Dans la vidéo on peut observer qu'elle se fait mordre par un serpent qu'elle vient de chasser et qu'elle saigne. C'est donc le médecin du village qui la soigne mais avec la médecine ancestrale à base de plantes. Un secret bien gardé par son père. Et apparemment, ça la guérit ! Le dernier souhait de sa mère pour Kajol est de trouver un mari, ce qui ne va sans doute pas être évident puisqu'elle préfère les serpents aux humains. En tout cas, pour le moment, elle profite de ses amis.

Omra 2012 : Retrait à partir de demain des cahiers de charges

Les agences de voyage désirant organiser la Omra pour l'année 2012 (1433 de l'hégire), sont invitées à retirer le cahier de charges relatif à l'organisation de cette opération, à partir de lundi prochain a annoncé l'Office national du hadj et de la omra (ONHO). L'Office a précisé que les retraits se font au niveau de la "coopérative immobilière Alger" Villa n° 30 Birkhadem, contre le versement d'un montant de 5.000 DA dans le compte ouvert de l'Office auprès de la

Banque nationale d'Algérie (BNA)/Agence d'El-Biar, n° 64/001006210300000088, a ajouté la même source. Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Ghlamallah avait invité auparavant les agences de voyage à prendre leurs responsabilités vis-à-vis des candidats à la Omra pour leur permettre de se consacrer à l'accomplissement des rites, avec l'aide de Mourchidine (guides religieux) expérimentés et désignés par la Tutelle.



Création d'un comité national de la sous-traitance



Un Comité de la sous-traitance (Cst) a été installé jeudi à Alger avec pour objectif de faire émerger un tissu de PME spécialisées dans ce segment industriel, ainsi que le développement de pôles de sous-traitance en Algérie, indique un communiqué du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME (Cnc-PME). Selon cet organisme, les objectifs assignés à ce comité portent sur le développement des mécanismes et des programmes nécessaires à l'émergence d'un tissu de PME et l'émergence de grands pôles de sous-traitance, ainsi que la pérennisation de l'action publique de soutien à cette activité par la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire.

La mise en place de cette instance, rele-

vant du Cnc-PME, s'est déroulée lors d'une réunion consacrée à l'élaboration d'un plan d'actions sur la sous-traitance en Algérie, selon le communiqué. Le "CST" est présidé par Zaïm Bensaci, président du CNC-PME.

Composé des représentants de donneurs d'ordres, de PME et d'organisations professionnelles et de Bourses de sous-traitance, ce comité devra également "étudier et proposer de nouvelles approches" pour développer ce secteur vital pour l'industrie nationale.

Les membres du CNC-PME ont également souligné l'importance de "redynamiser" la sous-traitance en Algérie à travers le lancement d'une étude pour mieux organiser cette activité.

Une cité de... glace

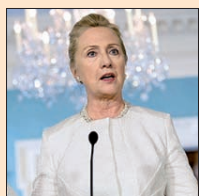
"Moroz" est une petite ville de glace construite à Moscou pour une durée limitée. Le grand public peut venir la visiter depuis le 10 janvier dernier.

Au sein du parc Sokolniki, l'un des espaces de détente et de culture le plus grand de Moscou, une petite ville de glace et de neige a été édiflée. Elle a pris le nom de "Moroz", signifiant "glace" en russe, annonce l'agence de presse RIA Novosti. La ville miniature a été construite par une équipe composée d'une centaine d'étudiants, de designers, d'architectes et de sculpteurs professionnels. Cet ambitieux projet s'inscrit dans le cadre du "Festival d'hiver de la jeune architecture de Moscou".

La cité de glace a été inaugurée le 10 janvier dernier par le coordinateur du projet Piotr Vinogradov. Ce dernier a expliqué qu'on pouvait y trouver diverses installations de glace telles qu'une chapelle pour célébrer les mariages, une salle de cinéma, une école, une banque, un hôtel, une boutique ou un centre de musculation. Il existe même un labyrinthe pour les plus joueurs. Enfin, l'élaboration d'une prison a finalement été abandonnée, jugeant l'idée trop triste et lugubre. Moroz est oeuvre temporaire, mais pour l'instant tous les enfants peuvent venir y jouer et s'émerveiller de cet espace qui s'étend sur près de 2.500 mètres carrés.

D I X I T

Hillary Clinton, secrétaire d'Etat américaine :



«Les relations entre les Etats-Unis et l'Algérie sont excellentes et je tiens à saluer les réformes significatives engagées par l'Algérie pour conforter l'édifice démocratique. C'est un plaisir d'accueillir le ministre des Affaires étrangères, Medelci à Washington, et de telles consultations continues entre les deux pays est un grand hommage à l'excellente relation bilatérale entre les Etats-Unis et l'Algérie. Les deux pays travaillent en étroite collaboration sur les questions de sécurité et, en particulier contre le terrorisme, depuis plus d'une décennie.»

A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

Les partis transhumants reviennent

La transhumance caractérise le mouvement de déplacement entre les régions du Nord et celles du Sud. En été, on vient vers les pâturages du Nord, et en hiver, on fait le chemin inverse.

PAR LARBI GRAÏNE

On quitte le Nord pour aller vers les régions chaudes du Sahara où on emporte avec soi beaucoup de produits de l'élevage qu'on va vendre aux gens de ces régions. Ce schéma de la transhumance s'applique parfaitement aux formations politiques communément appelées partis saisonniers. A l'approche des élections, ces partis remontent vers la scène politique de laquelle, ils se sont éclipsés depuis le dernier scrutin. Ils reviennent du Sud après une absence de plusieurs mois dont on ne sait, du reste, rien des détails. Depuis l'instauration du multipartisme ces partis s'essayent épisodiquement aux joutes politiques sans jamais réussir à arracher un strapontin dans quelque assemblée que ce soit. Si la chose a pu arriver, cela est dû à une erreur, se rapportant soit à la confusion entre deux sigles de partis, soit au phénomène de "marchandisation" de l'acte électoral. Si suivant les déclarations du ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, l'Algérie compte en 2012 plus de 60 partis, cependant moins d'une quinzaine parmi eux, émergent du lot. Il s'agit des partis «sédentaires», qui entretiennent



Les électeurs, la grande inconnue des prochaines législatives.

peu ou prou une présence constante dans la vie politique par des contributions, analyses, communiqués, conférences de presse, interviews de leurs leaders ou dirigeants, meetings, universités d'été, marches, recherche d'appui par maillage des associations dans la société civile,

soutiens exprimés envers des protestataires, réaction hostile ou favorable à des décisions gouvernementales, et même tenue périodique des réunions des organes dirigeants du parti. En un mot, ces partis

font la vie politique du pays en diffusant dans la société leurs croyances et leurs points de vue respectifs, avec le souci constant d'infléchir les choix des décideurs dans le sens qu'ils voudraient voir imprimer à l'évolution des choses. Rien de cela ne se produit pour les partis «transhumants». Ce qui les caractérise c'est leur absence totale de la vie politique. Ils ne peuvent réapparaître que si quelque part on leur tend la perche. Ainsi ces transhumants reviennent, en émergeant presque du néant ne se gênant guère de paraître forcer sur le trait de la prétention. Hier, l'un de ces spécimens, dont du reste, on cherchera en vain de trouver son site web, à savoir, le PNSD (Parti national pour la solidarité et le développement) a été l'hôte de la Radio nationale. Le PRA (Parti du renouveau algérien), fondé au lendemain d'Octobre par un certain Boukrouh a jugé utile lui aussi de se rappeler au bon souvenir des Algériens en organisant hier une conférence de presse à Alger. Le retour du PRA et du PNSD prélude à la réapparition d'autres transhumants. On ne sera pas surpris de retrouver prochainement des personnages aussi fantasques que le Dr Mohamed Hadeef du Mouvement national de l'espérance (MNE), Amar Bouacha du Mouvement national de la jeunesse algérienne (MNJA) et de Chalabia Mahdjoubi présidente du Mouvement pour la jeunesse et la démocratie (MJD), qui plus réaliste, ne promet pas le paradis mais seulement de marier tous les jeunes d'Algérie, du moins ceux qui en ont exprimé le besoin...

L. G.

IL SE PRÉPARE ACTIVEMENT POUR LES LÉGISLATIVES

Revoilà le PRA !

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Parti du renouveau algérien (PRA) refait surface en prévision des prochaines élections législatives. Après une longue léthargie, ce parti revient au devant de la scène et se met déjà dans le bain des élections. Lors d'une rencontre régionale des wilayas du Centre du pays, tenue, hier, au siège national du parti à Alger, le secrétaire général du PRA, Kamel Bensalem a fait part de sa grande satisfaction du cheminement des réformes politiques que vient de promulguer le président de la République, et salué par là-même les garanties du gouvernement quant au bon déroulement des prochaines élections législatives. «Les récentes instructions fermes adressées par le ministre de l'Intérieur aux walis et aux chefs de daïras renseignent sur la volonté de l'Etat de faire des prochaines échéances des élections historiques», a soutenu Kamel Bensalem. Pour ce dernier, l'agrément de nouvelles formations politiques est un gage supplémentaire pour garantir une compétition saine et des élections transparentes. «Le président de la République a bien reçu notre message en nous offrant la chance de sortir de l'anonymat et d'aborder les futures échéances à chances égales entre tous les partis », a ajouté le SG du PRA, tout en appelant le gouvernement à consentir davantage de garanties à même de «rassurer les partis politiques et les citoyens». Kamel Bensalem qui affirme avoir finalisé

la «restructuration» de son parti, opération entamée depuis le 30 avril dernier, a indiqué que le PRA a déjà organisé ses conférences régionales du Sud (Laghouat) et de l'Ouest (Oran), en attendant la conférence nationale prévue dans les semaines à venir, comme ultime étape des préparatifs des prochaines législatives. «Certes, nous nous sommes éclipsés durant de longs mois à cause des problèmes internes, mais nous avons mené la bataille de la démocratie et adopté une autre stratégie pour la revalorisation de notre parti», a estimé Bensalem pour dire que le PRA est fin prêt pour aborder les élections. Des «élections particulièrement importantes», les premières à l'ère des réformes politiques en Algérie, des réformes qui se veulent «endogènes» et loin de toute ingérence étrangère, selon le SG du PRA. A ce titre, le conférencier appelle les citoyens à participer massivement aux prochaines élections, afin, dit-il, de «déjouer» les tentatives de déstabilisation de notre pays. «L'Algérie évolue dans un environnement très compliqué et tous les regards sont à présent braqués sur notre pays en cette année 2012», a-t-il expliqué, pour dire qu'il s'agit de l'avenir de l'Algérie en cette année charnière. A l'instar des autres formations politiques qui refont surface à l'approche des élections législatives, le PRA nourrit cette ambition de pouvoir enfin accéder à la chambre basse du Parlement, menant pour cela sa pré-campagne tambour battant.

M. C.

SOUS LA PLUME

Législatives quand tu nous tiens

PAR SORAYA HAKIM

Les législatives étant fixées pour le mois de mai et les lois organiques promulguées, notamment celle sur les partis politiques, on assiste à une agitation tous azimuts. Les grosses cylindrées comme le FLN, le RND, le PT, le MSP, le FFS et le RCD sont constants sur le terrain et sont déjà en

problèmes internes. Le PNSD de Chérif Taleb, qui s'était fait discret depuis 2009 a refait surface en 2011 lors des consultations politiques et plaidé pour un régime semi-présidentiel, va à son tour mobiliser ses troupes pour le jour J. Bof, le tout est de retrouver sa base militante et ses sympathisants même si c'est tous les 36 du mois ! Par ailleurs, il

« Des partis qui ont mis leurs activités en berne se retrouvent toutes les vertus de guerriers pour entrer dans la bataille des législatives 2012. Même si leur score risque de faire "t'choufa", il n'est pas question pour eux de passer à la trappe. »

les starting-blocks. On est en droit de s'interroger sur la justification du nombre élevé de partis politiques qui au final des résultats n'obtiendront qu'un petit «chouïa». Mais le jeu en vaut la chandelle. En attendant grands et petits partis s'activent pour reconquérir un électorat totalement déconnecté et très peu attentif aux choses partisanses et qui ne croit plus aux promesses des uns et des autres.

S. H.

IL ASSURE QU'IL N'Y AURA PAS DE 11 JANVIER BIS

Medelci : une victoire des partis islamiques «ne constituerait pas un événement»

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui animait une conférence-débat, vendredi à Washington, organisé par le Think tank américain Center for Strategic and International Studies (CSIS) a déclaré qu'une éventuelle victoire des partis islamistes dans les prochaines élections législatives "ne constituerait pas un évènement".

PAR SADEK BELHOCINE

Cette conférence-débat consacrée à l'Algérie et aux transformations politiques en cours en Afrique du Nord tenu en présence de membres de ce centre de réflexion, de représentants du département d'Etat, d'universitaires américains, de représentants d'organisations non gouvernementales américaines et de la presse internationale a été l'occasion pour le chef de la diplomatie algérienne de rappeler que «l'islamisme est déjà une réalité en Algérie», relevant que les partis de cette obédience sont présents au Parlement depuis une vingtaine d'années ainsi qu'au gouvernement depuis plus d'une décennie.

Mourad Medelci explique que contrairement à l'Algérie où les partis islamiques font déjà partie de la vie politique depuis plusieurs années, les organisations politiques islamiques qui sont sorties victorieuses des récentes élections parlementaires dans des pays de la région, étaient, dans un passé récent, «interdites et non reconnues dans ces mêmes pays et étaient privées de toute action politique.»



Une ligne rouge à ne pas franchir

L'armée algérienne n'interviendrait pas pour interrompre le processus, en cas d'une victoire de ces partis, a assuré Mourad Medelci soulignant que l'armée algérienne «est une armée républicaine qui respecte les règles du jeu de la Constitution algérienne». Pour le chef de la diplomatie algérienne «l'islamisme en Algérie n'est pas une perspective car il y est déjà et que le système politique algérien a déjà, depuis plusieurs années, intégré et admis de donner la place aux islamistes». Cependant, il a tenu à préciser que la loi sur la réconciliation nationale instaurée suite à la tragédie nationale créée par le terrorisme «a tracé une ligne rouge» qui a été prise en compte par la nouvelle loi sur les partis qui interdit le retour de toute personne responsable de l'exploitation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale de fonder un parti politique ou de participer à sa création. Après avoir fait une rétrospective politique et économique sur l'Algérie, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que les nouvelles réformes engagées sont consacrées par six lois organiques, promulguées jeudi et dont il a donné un bref

aperçu, et la prochaine révision de la Constitution prévue pour le 2e semestre 2012. L'Algérie, a-t-il souligné, s'est tracée trois objectifs fondamentaux : le renforcement du champ démocratique, l'amélioration de l'environnement économique pour stimuler l'investissement local et étranger et la diversification de l'économie. Au cours de cette conférence-débat, les participants ont également interrogé le ministre sur la vision de l'Algérie vis-à-vis des bouleversements politiques qu'ont connus plusieurs pays arabes, la question syrienne, les relations entre l'Algérie et le Maroc et les réformes économiques. Abordant la situation en Libye et sur la contribution que pourrait apporter l'Algérie à ce pays voisin pour y rétablir durablement la paix, il confie qu'avec ce pays, l'Algérie ambitionne de construire le Maghreb où un nouveau système politique est en train de se mettre en place, notant que si la coopération ne sera pas de nature financière étant donné que la Libye est un pays riche, «elle peut être très importante sur le plan politique», qualifiant les événements connus par ce pays comme un véritable «séisme» qui ne va pas être sans conséquence à l'avenir.

Relations avec le Maroc : quasi normalisées

Selon lui, la réconciliation entre les Libyens était impérative et que l'Algérie, de par son expérience en la matière, pourrait apporter sa contribution si la partie libyenne le demandait. Concernant l'édification de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), il estime que «la volonté est présente dans les pays du Maghreb à construire et à donner sa chance à cet espace régional afin de mieux intégrer leurs économies et mieux coordonner leurs actions avec les pays tiers», affirmant que les relations entre l'Algérie et le Maroc sont «quasi-normalisées». Il assure que

les deux pays veulent avoir «des relations normales et, pourquoi pas, privilégiées dans le futur», soulignant que depuis une année, un système de coopération bilatérale a été mis en place dans des domaines sensibles, citant notamment les accords passés concernant l'énergie, l'agriculture, les ressources en eau, l'éducation et la jeunesse et les sports. Dans ce sens, il confie que l'Algérie et le Maroc «sont inscrits dans une perspective d'amélioration de leurs rapports», soulignant qu'une coopération sécuritaire dans la région était prévue entre l'Algérie et le Maroc. Il estime que la sécurité était «fondamentale» car tous les pays ne peuvent rien faire s'ils n'arrivent pas à lutter contre le terrorisme, précisant cependant qu'il y a d'autres aspects dangereux tels que le trafic de drogue et celui des armes qui alimente également l'insécurité. Sur la situation en Syrie, le chef de la diplomatie algérienne rejette le fait que la mission d'observateurs de la Ligue arabe en Syrie puisse être considérée comme une forme d'ingérence, le ministre a estimé que la situation dans ce pays arabe était telle qu'une médiation était nécessaire. «Il était de la responsabilité de la Ligue arabe dont la Syrie est membre fondateur, d'entreprendre le rôle de médiateur pour éviter, justement, l'ingérence», a-t-il soutenu relevant qu'il y a «quelques chances que la solution soit arabe.» Il est à souligner que le Think tank CSIS, basé à Washington, conduit des études politiques et des analyses stratégiques sur de nombreux sujets en relation avec la politique, l'économie, la sécurité, la finance, la technologie et l'énergie. Parmi les membres de son conseil d'administration figurent notamment Henry Kissinger, ex-secrétaire d'Etat américain et Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller national à la sécurité de l'ex-président américain Jimmy Carter.

S. B.

LOIS ORGANIQUES PROMULGUÉES DANS LE CADRE DES RÉFORMES

Les réserves de Ksentini

PAR RAYAN NASSIM

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a estimé, hier, que les lois organiques promulguées dans le cadre des réformes politiques «sont à améliorer».

Intervenant à l'émission "100% politique" de la Radio algérienne internationale, M. Ksentini a considéré que «les lois sur les réformes politiques restent insuffisantes», affirmant qu'elles pouvaient être améliorées à l'avenir.

C'est dans ce cadre qu'il a cité le cas de la loi organique relative à l'information qui, selon lui, n'apporte pas la satisfaction «voulue».

Il a noté, à ce sujet, que «les gens de la presse (journalistes) n'ont pas été suffisamment consultés», estimant, à ce propos, que pour promulguer un «bon» texte de loi, il est impératif de consulter les premiers concernés par ce texte.

«Les journalistes n'étant pas suffisam-

ment consultés, à mon avis, ce texte ne va pas remporter le succès espéré», a-t-il encore avancé.

«Je constate que ce texte est frileux», a-t-il dit, soutenant toutefois qu'il est préférable de «ne pas insulter l'avenir» et d'avoir le «courage» d'œuvrer à son amélioration. M. Ksentini a également émis un avis similaire au sujet de la loi sur les associations, un texte qu'il a aussi qualifié de «frileux».

Il a estimé, à ce propos, qu'il est nécessaire d'avoir le courage d'ouvrir la porte au lieu de la laisser entreouverte».

Il a considéré à ce titre que «même si ce texte est bon, il se trouve qu'il existe mieux» en la matière.

Pour M. Ksentini «une démocratie se mesure au nombre des associations actives dans la société civile», car, a-t-il expliqué, ce sont ces dernières qui agissent sur le terrain et qui dénoncent les anomalies et les dysfonctionnements.

S'agissant des dispositions de la loi organique sur les partis politiques relatives à l'interdiction d'activité politique des per-

sonnes directement impliquées dans la tragédie nationale, le président de la CNCPPDH a souligné qu'il s'agit d'une disposition explicite de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

M. Ksentini qui a mis cette Charte au même niveau d'importance que la Déclaration du 1er Novembre 1954, «pour avoir complètement chamboulé les données du problème algérien», a toutefois souligné qu'il est nécessaire de trancher définitivement la question du retour à l'activité politique des personnes impliquées dans la tragédie nationale, du fait que cette disposition «est antinomique» avec le code pénal qui limite l'interdiction d'exercice des droits civils et civiques à une personne à 10 ans.

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale ne comportant aucune disposition qui délimite dans le temps la durée de cette interdiction, M. Ksentini a plaidé en conséquence pour lever cette contradiction qui existe entre le code pénal et la Charte. Interrogé sur le sort des ex-internés du Sud, il a estimé que ces per-

sonnes «ne sont coupables de rien» et qu'elles avaient subi un préjudice.

«L'Etat doit faire un geste en leur direction», a-t-il préconisé à ce sujet, appelant, à cet effet, à les indemniser «à titre symbolique».

Pour ce qui est des familles des disparus, M. Ksentini qui a réaffirmé que près de 95 % des ces familles ont été indemnisées, a reconnu qu'une fraction qui «n'est pas importante» de ces familles «refuse cette indemnisation». «C'est leur droit», a-t-il déclaré à ce propos, soulignant cependant que la CNCPPDH «ne peut pas faire plus de par les limites de son statut d'institution d'influence et non de décision».

«Même si je comprends la colère des familles qui demandent la vérité sur leurs proches disparus, je ne peux leur donner que ce que je peux donner», a-t-il affirmé, ajoutant que dans le cas des disparus, «l'Etat a pris en charge cette question sur le plan juridique, en les ralliant aux victimes de la tragédie nationale, et sur le plan humanitaire en les indemnisant».

R. N.

RELATIONS ALGÉRO-TUNISIENNES

Un nouveau souffle

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a effectué hier une visite en Tunisie. Le président tunisien, Mohamed Moncef Marzouki, a invité le chef de l'Etat pour les festivités célébrant le premier anniversaire de la révolution.

PAR KAMAL HAMED

Il y a un an, jour pour jour, l'ex-président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, qui faisait face à un soulèvement populaire, prenait la fuite en direction de l'Arabie Saoudite. Cette visite, note le communiqué de la présidence de la



Abdelaziz Bouteflika.

ité qui existent entre les deux pays et les deux peuples frères. De plus le commu-

sachant que le président du CNT libyen, Mustapha Abdeljalil, et l'émir du Qatar

MOUSSA BENHAMADI RASSURE :

«Les employés de Djezzy garderont leurs postes»

République, rendu public hier, constitue une occasion pour le raffermissement des relations «*fraternelles exceptionnelles*» entre les deux pays. Comme elle sera une occasion de promouvoir davantage la coordination, la concertation et la consolidation des relations fraternelles et de solidar-

PAR AHMED BOUARABA

Il faut dire que l'annonce rendra le sourire pour les milliers d'employés d'Orascom Télécom Algérie (OTA) Djezzy. Après avoir croisé les doigts pendant de longs mois, l'ensemble des employés de Djezzy sera maintenu après le rachat par l'Etat algérien de la majorité du capital de l'opérateur de téléphonie mobile. L'annonce a été faite, hier à Alger, par le ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), Moussa Benhamadi.

Animant une conférence de presse à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire d'Algérie Poste (AP), M.

Benhamadi a déclaré que «*l'Algérie a à travers l'existence de Djezzy acquis une expérience. Alors, il n'est pas question de remettre en cause l'expérience de ses cadres et autres employés*». Indiquant que 99% des salariés d'OTA sont de nationalité algérienne, le MPTIC ira même à dire qu'«*il n'est pas question de toucher au management. Il est bien maintenant. C'est une réalité*». M. Benhamadi s'est ainsi dit satisfait de l'équipe managériale de l'opérateur de téléphonie mobile, faisant entendre qu'«*on ne change pas une équipe qui gagne*». Outre cela, Moussa Benhamadi a mis en exergue que «*nous devons renforcer et stabiliser l'accord qui sera conclu*» pour ce qui est du volet management. Notons dans ce sens que le «top management» de

Benhamadi a déclaré que «*l'Algérie a à travers l'existence de Djezzy acquis une expérience. Alors, il n'est pas question de remettre en cause l'expérience de ses cadres et autres employés*». Indiquant que 99% des salariés d'OTA sont de nationalité algérienne, le MPTIC ira même à dire qu'«*il n'est pas question de toucher au management. Il est bien maintenant. C'est une réalité*». M. Benhamadi s'est ainsi dit satisfait de l'équipe managériale de l'opérateur de téléphonie mobile, faisant entendre qu'«*on ne change pas une équipe qui gagne*». Outre cela, Moussa Benhamadi a mis en exergue que «*nous devons renforcer et stabiliser l'accord qui sera conclu*» pour ce qui est du volet management. Notons dans ce sens que le «top management» de

BOUMERDÈS

Rixe entre militants du FLN

Une rixe entre militants de l'ex-parti unique, le FLN, a éclaté au niveau du siège de la mouhafadha de la wilaya de Boumerdès après qu'un militant du parti ait été interdit d'accéder au bureau de ladite instance par l'actuel mouhafedh et néanmoins sénateur, Mokhtar Si Youcef. Il s'agit du responsable de la kasma de la commune des Issers qui s'est vu interdire d'assister à une réunion de la mouhafadha qui aura à débattre des élections législatives prochaines. Cette décision a dégénéré en affrontement physique

entre des militants sympathisants de l'actuel mouhafedh et ceux du secrétaire de la kasma des Issers. Deux militants dont le P/APC de la commune d'Ouled Aissa, ont été, en effet, brutalisés par des militants sympathisants de Mokhtar Si Youcef. Notons que ce genre de rixe n'est pas le premier du genre à s'être produit au niveau de Boumerdès notamment depuis que l'ex-parti unique faisait face aux remous internes dont le mouvement des redresseurs qui a défrayé la chronique nationale ces dernières mois. Il est à rap-

Hamad Ben Khalifa al-Thani seront présents. Dès son arrivée, le président Bouteflika a eu un entretien en tête-à-tête au palais de Carthage à Tunis avec Moncef Marzouki. Le deux présidents ont ensuite rencontré l'émir du Qatar pour des discussions, mais aucune information n'a filtré

Djezzy est composé majoritairement d'Egyptiens. Le ministre a, sur ce dernier point, expliqué que parmi les points discutés avec l'opérateur russe Vimpelcom, lors de la signature, début janvier, de l'accord prévoyant le rachat par l'Etat algérien de Djezzy figure notamment le maintien du management actuel et le renforcement de sa stabilité. Interrogé sur la règle des 51-49, le ministre a tenu à expliquer que «*conformément à la loi de finances, l'accord permettant à l'Etat algérien de prendre la majorité du capital de l'opérateur de téléphonie Djezzy, a été certes passé mais le taux de 51% n'a pas encore été décidé*». S'agissant de la levée de l'interdiction d'opérations de commerce extérieur imposé depuis avril 2010 à Djezzy par la

peler également que le siège de ladite mouhafadha a été saccagé, en septembre dernier, par des militants qui seraient affiliés au mouvement des redresseurs et qui réclamaient alors le respect des règles et du statut du parti. Egalement, au cours de l'élection du mouhafedh, au siège de Boumerdès, l'actuel sénateur Mokhtar Si Youcef avait fait l'objet d'agression physique par des militants qui s'opposaient à son investiture à la tête de la mouhafadha de Boumerdès.

T. O.

sur la teneur de cette rencontre tripartite. Cependant, il est certain que la situation dans le monde arabe a été au centre de ces conciliabules. Cette première visite du président Bouteflika après le changement de régime dans ce pays voisin revêt incontestablement un cachet fort particulier. En effet, cela atteste de la volonté commune d'aller de l'avant dans le développement de leurs relations bilatérales. Des relations stratégiques, comme elles ont été qualifiées par le président tunisien. «*Nos relations sont historiques et stratégiques et ne sauraient être altérées par des analyses erronées qui manquent d'objectivité et de sources sûres*» a, en effet, indiqué le président tunisien dans un récent communiqué en réaction aux propos qu'il aurait tenus sur l'Algérie lors de sa visite en Libye et qui auraient, dit-on, froissés Alger. Le président tunisien effectuera par ailleurs une visite à Alger dans le courant du mois en cours. Depuis la chute du président Ben Ali, l'Algérie, qui compte booster les rapports bilatéraux entre les deux pays, a suivi de près l'évolution de la situation dans ce pays avec lequel elle

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003 Les complices

d'El Para jugés demain

Deux présumés terroristes, Gharbia Amara et Youcef Ben Mohamed, accusés d'avoir pris part en 2003 à l'enlèvement de quinze touristes étrangers dans le Sahara algérien et qui actuaient sous les ordres de Amari Saïfi, alias El Para, seront jugés demain par les assises d'Alger. Le rapt des quinze touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande, avait eu lieu en février 2003 dans le Sahara algérien, près des frontières avec le Mali.

Gharbia Amar, 39 ans, Algérien, et Youcef Ben Mohamed, 25 ans, de nationalité malienne, avaient été arrêtés en 2004 par les forces de sécurité tchadiennes qui les avaient remis en 2010 aux autorités algériennes.

En plus de l'accusation de rapt de touristes étrangers, les deux mis en cause doivent aussi répondre de l'inculpation de "trafic et importation d'armes prohibées".

Les deux accusés, selon les avocats de la défense, ont reconnu, au cours de l'enquête préliminaire avoir participé à plusieurs opérations terroristes, notamment trafic d'armes et assassinats, depuis leur adhésion au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Selon les mêmes sources, Gharbia Amar a reconnu sa participation à l'accrochage qui avait eu lieu au Tchad à la fin 2003 entre le groupe d'El Para et les forces tchadiennes, au cours duquel il avait été fait prisonnier et qui s'était soldé par la mort de 30 terroristes.

L'accusé malien, Youcef Ben Mohamed, avait été, quant à lui, recruté dans le groupe terroriste sévissant au Sahara par El Para lui-même qui l'avait chargé du trafic d'armes avec le Tchad jusqu'à son arrestation par les services de sécurité tchadiens.

APS

Les élections législatives de 2012 seront-elles transparentes loin de la distribution des quotas ?

A partir des données officielles du ministère de l'Intérieur, il est utile de rappeler les taux de participation aux élections législatives du 17 mai 2007 et des élections locales du 29 novembre 2007 et ce, afin de tirer les leçons pour les élections de 2012.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

1 -Elections de 2007 : une assemblée non représentative

Les élections législatives de 2007 ont façonné l'actuelle Assemblée nationale populaire (première chambre APN) pour les députés et pour les élections locales la deuxième chambre le Sénat qui en réalité a peu de pouvoir étant une chambre d'enregistrement. Les trois partis FLN, RND, MSP avec les hommes du président contrôlent tous les portefeuilles ministériels. Pour les élections législatives, les inscrits ont été au nombre de 18.760.400, le nombre de votants 6.662.383 donnant un taux de participation de 35,6%, avec des bulletins nuls de 961.751 (3,8%). Sur ce total, le parti du Front de libération nationale (FLN) a eu 1.315.686 voix par rapport aux votants (23%), le Rassemblement national démocratique (RND) 591.310 (10,3%) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) 552.104 (9,6%). Cependant, le ratio le plus significatif est le nombre de suffrages exprimés divisé par le nombre d'inscrits ce qui donne : 7,01% pour le parti du FLN, 3,15% pour le RND et 2,94% pour le MSP soit un total de 13,10%. Comment 13% peuvent-ils engager l'avenir d'une Nation ?

Pour les élections locales, il convient de distinguer les Assemblées populaires de wilayas (APW) des résultats des assemblées populaires communales (APC). Concernant les APW, les inscrits représentaient 18.446.626 (étrange - soit une diminution des électeurs entre l'intercalé de trois mois de 313774, le Ministère de l'intérieur ayant invoqué l'assainissement des fichiers) pour un nombre exprimé de 7.022.984 soit un taux de participation de 43,45%. Le FLN a eu 2.102.537 voix (32,14%) le RND 1.426.918 (21,89%) et le MSP 940.141 (15,00%) soit un total de 69,03%. Par rapport aux inscrits, le FLN représente 11,40%, le RND 7,73% et le MSP 5,09% soit un total 24, 52%. Pour les APC, il y a eu 8.132.542 votants, soit un taux de participation de 44,09%. Le FLN a obtenu 30,05% par rapport au nombre de votants, le RND, 24,50%, le MSP 842.644 voix (10,69% ayant été distancé par le parti FNA qui a obtenu 836.305 voix soit 11,29%). Les partis de la coalition totalisent ainsi 65,24%, le mode de scrutin les favorisant. Par rapport aux inscrits, le FLN représente 11,36%, le RND 8,68% et le MSP 4,56%, soit un total de 24,60% presque semblable à l'APW. La moyenne arithmétique, élections législatives et locales, des partis du FLN/RND et MSP donne ainsi 18,85% soit à peine le un cinquième par rapport aux inscrits.

Ainsi, outre le problème stratégique d'assainissement du fichier électoral pour plus de transparence pour éviter la fraude, combien d'électeurs réellement inscrits pour les élections de 2012 en comparaison à 2007, trois leçons à tirer de cette démobilisation populaire de 2007 ? La première leçon est qu'il est unanimement admis par les analystes sérieux, privilégiant uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie, qu'un changement de lois n'apporterait rien de nouveau si l'on maintient le cap de l'actuelle gouvernance politique et économique, les pratiques quotidiennes contredisant ces lois qui sont les meilleures du monde. La deuxième leçon est la prise en compte tant des mutations mondiales qu'internes à la société algérienne avec le poids de la jeunesse qui, parabolé, a une autre notion des valeurs de la société. Cela se constate à travers la baisse progres-



sive du poids des tribus, des confréries religieuses et de certaines organisations syndicales (dont l'UGTA), du fait de discours en déphasage par rapport aux nouvelles réalités mondiales et locales. La troisième leçon est l'urgence de revoir le fonctionnement du système partisan et de la société civile.

2 -Un système partisan inefficent, une société civile éclatée

En effet, la Constitution de 1989 et la loi du 5 juillet de la même année ayant consacré et codifié le droit des citoyens à créer des partis politiques, un nombre considérable de formations politiques ont vu le jour, souvent sans véritable programme, ni perspectives sérieuses, se manifestant ponctuellement principalement à l'occasion de rendez-vous électoraux du fait des subventions de l'Etat (instrumentalisation de l'administration). En réalité si l'on tient compte des tendances au niveau de l'ancien parti unique des années 1980, c'est l'ancien parti du FLN éclaté en trois composantes.

Il y a une forte ressemblance, pour donner une fausse façade démocratique, souvent avallisé avec complaisance par l'Occident pour des intérêts matériels, avec la démarche du pouvoir des anciens présidents égyptien et tunisien qui ont volé en éclats après le printemps démocratique par le divorce Etat citoyens, montant des créations artificielles bureaucratiques. Ces partis sans ancrage, le quota décidé par l'administrations, favorisant certains partis au détriment d'autres selon la conjoncture, en raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre eux, de la défiance nourrie à leur égard, les formations politiques actuelles, sont dans l'incapacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique. Quant à la société civile, sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la

société ajoutent à cette confusion, qui est en grande partie liée au contexte politique actuel, et rendent impératif une réflexion qui dépasse le simple cadre de cette contribution. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflètera les grandes fractures survenues dans le système politique algérien. Ainsi, la verra-t-on rapidement se scinder en trois sociétés civiles fondamentalement différentes et antagoniques, porteuses chacune d'un projet de société spécifique : une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, particulièrement active, formant un maillage dense ; une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et enfin, une société civile dite « nationaliste » appendice, notamment des partis du FLN, du RND, dont plus plusieurs responsables sont députés ou sénateurs au sein de ces partis dont l'UGTA appendice par excellence du pouvoir. Sollicitée à maintes reprises, et à l'occasion d'échéances parfois cruciales, et souvent instrumentalisée à l'instar des micro-partis créés artificiellement, elle manifesterait souvent sa présence d'une manière formelle et ostentatoire, impuissante presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle.

3.- Qu'en sera-t-il en 2012 ?

Il y a fort risque d'une très forte démobilisation populaire en 2012 sans changement de gouvernance et en perpétuant des comportements du passé. Comme ces déclarations sans analyse sur la morphologie sociale, qui affirment haut et fort que l'Algérie est une exception en Afrique du Nord, annonçant déjà les tendances lourdes. Laissons au peuple le soin de choisir librement sans interférer. D'où l'importance à mes yeux d'une administration et d'un gouvernement de techniciens neutres durant cette transi-

tion, évitant pour les Ministres d'être juge et partie. En voulant s'agripper à leurs fonctions, ces hauts responsables sur leurs influencés et donc misent comme par le passé sur les quotas pour se faire élire et par là avoir l'immunité parlementaire. Comme est posé cette question lancinante, faute de moyens par rapport au FLN, MSP, RND les nouveaux partis qui seront agréés trois (3) mois avant les élections, nous parlons des partis non instrumentalisés, la probabilité est de revoir en 2012 la même composante avec comme rajout certains partis instrumentalisés.

Cela ne peut conduire à discrédibiliser ces élections et à terme, la déflagration sociale inévitable que voilerait transitoirement la distribution passive de la rente des hydrocarbures, sans contreparties productives pour acheter une paix sociale éphémère. Car, une restructuration n'a de chance de réussir que si l'administration, les partis et les associations de la société civile ne soient pas au service d'ambitions personnelles parfois douteuses. C'est que la situation actuelle en Algérie montre clairement (sauf à ceux qui vont dans l'autosatisfaction déconnectés des réalités sociales), une très forte démobilisation populaire due à ces signes extérieurs de richesses souvent non justifiées, la détérioration du niveau et genre de vie de la majorité de la population malgré des réserves de change dépassant de 180 milliards de dollars fin décembre 2011 dont plus de 90% placés à l'étranger à des taux d'intérêts nuls pondérés par l'inflation mondiale, posant le pourquoi de continuer à épuiser la ressource éphémère que sont les hydrocarbures si les capacités d'absorption sont limitées. Alors que l'urgence est de transformer cette richesse virtuelle en richesse réelle, par une production et exportation hors hydrocarbures sachant que dans 25ans 150 millions d'algériens vivront sans hydrocarbures.

Cela pose la problématique d'approfondir la réforme globale, grâce à une transition maîtrisée, pour se hisser au niveau des nouvelles mutations mondiales réforme en panne depuis de longues décennies, du fait de rapports de forces contradictoires au sommet du pouvoir qui se neutralisent, renvoyant aux confits pour le partage de la rente. La réussite étant avant collective et non celle d'une femme ou homme seul, n'existant pas de femmes et d'hommes providentiels, la moralité des dirigeants est fondamentale comme facteur de mobilisation, pour un sacrifice partagé. Les réformes souvent différées seront douloureuses dans les années à venir d'où un langage de vérité loin de la démagogie populiste. Comment dépasser ce syndrome hollandais où tout est irrigué par la rente des hydrocarbures, avec un environnement des affaires qui se détériore, une corruption qui se socialise, des taux de croissance, de chômage d'inflation officiels artificiels, démobilisant la majorité de la population algérienne qui ne croit plus aux institutions actuelles et des hommes chargés de les diriger ? Pour cela, il s'agit de privilégier une bonne gouvernance en investissant dans des institutions démocratiques tenant compte des anthropologies culturelles, dans le savoir en misant sur la qualité et non la quantité, richesse bien plus importante que toutes les richesses d'hydrocarbures, fondement d'entreprises compétitives. Cela suppose de profonds réaménagements politiques, Etat de droit, démocratie et développement dans le moyen et long termes étant dialectiquement liés.

A. M.

* Professeur des universités, expert international en management stratégique

ALGER ET ROME ACCORDENT UN GRAND INTÉRÊT AU PROCHAIN SOMMET ALGÉRO-ITALIEN

Coopération, bon voisinage et partenariat

Dans l'optique du Sommet de haut niveau algéro-italien qui aura lieu dans le courant de l'année 2012, les tractations et les rencontres entre les hommes politiques et les diplomates des deux pays se multiplient, tandis que sur le plan économique, des délégations d'hommes d'affaires et d'opérateurs économiques continuent de se concerter pour accroître les opportunités de coopération et de partenariat.

PAR AMAR AOUIMER

La réactivation récente du projet du gazoduc Galsi, devant relier le Nigeria, l'Algérie et l'Italie, montre la volonté d'Alger et de Rome de dynamiser les relations économiques et commerciales réciproques.

Ainsi, l'Italie a fait savoir, par le biais du conseiller diplomatique du chef du gouvernement italien, Pasquale Terracionano, que le gouvernement de Mario Monti a la ferme intention de fructifier les relations entre l'Algérie et l'Italie, notamment lors de la prochaine réunion mixte devant regrouper les hauts responsables des deux Etats.

En effet, ce diplomatie a indiqué à l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Rachid Marif, que les autorités italiennes accordent un grand intérêt au Sommet de haut niveau algéro-italien prévu durant cette année.

Le deux parties sont, en fait, déterminées à donner une nouvelle impulsion aux relations politiques, économiques et commerciales, en ce sens que, selon une source diplomatique à Rome, Marif et Terracionano préparent, d'ores et déjà, le terrain pour la réussite de ce sommet en s'entretenant longuement dans le but de fixer une date adéquate pour ce sommet, tant attendu par les deux pays.

«Ce rendez-vous annuel de haut niveau est prévu par le traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage. Il a institué entre les deux pays le principe de "consultations régulières", en Italie et en Algérie, au plus haut niveau politique et institutionnel. Dans ce cadre a eu lieu à Alghero, le 14 novembre, 2007, le premier sommet italo-algérien, coprésidé alors par le Premier ministre italien, Romano Prodi, et le président Bouteflika, et qui avait constitué le premier événement de cette ampleur réalisé par l'Italie avec un pays non européen», rappelle le site Radio web Europe. En outre, dans un autre registre, l'ambassadeur d'Algérie à Rome a exposé à la partie italienne les réformes politiques en cours en Algérie, marquées par l'adoption d'un arse-



nal législatif destiné à renforcer la démocratie et le pluralisme dans le pays, à l'issue d'une large consultation impliquant les parties politiques, le mouvement associatif et un large éventail de personnalités nationales.

Il a notamment informé Terracionano «de la tenue en Algérie, en mai prochain, d'élections législatives pluralistes avec la participation d'observateurs internationaux, représentant l'ONU, l'Union africaine, la Ligue arabe, l'OCI et l'Union européenne».

Rapports privilégiés de partenariat entre les entreprises des deux pays

Par ailleurs, Marif a eu également une réunion de travail avec Gennaro Malgieri, coordonnateur des relations de la Chambre des députés italienne avec les pays du Sud de la Méditerranée avec lequel il a abordé les réformes politiques et économiques et les relations bilatérales, mettant l'accent sur la nécessité de construire des rapports privilégiés de partenariat directs entre les entre-

prises des deux pays. En effet, des entreprises algériennes et italiennes sont en train de bâtir une coopération féconde et un partenariat mutuellement bénéfique dans divers secteurs économiques, tels que le bâtiment, l'agroalimentaire et les travaux publics.

Des PME algériennes sont en joint-venture avec des firmes italiennes avec la collaboration de la Chambre de commerce de Milan.

Carati Giorgia, chargée de l'Afrique du Nord à Promos (société dépendant de la Chambre de commerce de Milan), a souligné «l'intérêt particulier porté par les entreprises italiennes pour le bâtiment et l'agroalimentaire, en précisant que les entreprises italiennes activent également dans d'autres secteurs

économiques, notamment, dans le bâtiment, la sidérurgie, le plastique et la climatisation». Les échanges commerciaux entre les deux pays, structurés essentiellement d'hydrocarbures (exportation de gaz et de pétrole algériens) et importation d'équipements industriels italiens, ont ainsi dépassé les 10 milliards dollars en 2010.

Selon les données chiffrées de l'Institut italien du commerce extérieur (ICE), «l'Algérie a importé d'Italie, durant les neuf premiers mois de 2010, des moteurs, générateurs, transformateurs et appareils électriques pour un montant de 88 millions d'euros (en baisse, cependant, de 15% par rapport à la même période de 2009) et des machines outils pour 40 millions d'euros (+25%) et des meubles et accessoires pour l'ameublement pour 18,7 millions d'euros (+41%). Aussi, plus de 180 compagnies italiennes, spécialisées dans divers secteurs économiques, tels que les hydrocarbures, l'industrie manufacturière, le BTP et l'hydraulique, sont actives et opérationnelles en Algérie.

A. A.

INDUSTRIE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

50 audits énergétiques prévus en 2012

Près de cinquante audits énergétiques seront réalisés en 2012 au sein des entreprises industrielles spécialisées dans les matériaux de construction pour les aider à réduire leur consommation d'énergie, a indiqué un responsable de l'agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

Ces audits, inscrits dans le programme "Top industrie" lancé en 2010 par l'Aprue, concerneront, notamment, les briqueteries et les faïenceries, a précisé à l'APS M. Kamel Dali, directeur des projets à l'Aprue.

"Top industrie" propose dans une première étape, appelée "aide à la décision", de prendre en charge le financement de ces audits à hauteur de 70% par le Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME).

Le même Fonds va aussi participer au financement à hauteur de 30% des investissements qui seront recommandés par ces audits. Selon les explications de ce responsable, les audits énergétiques sont des études proposant des solutions adéquates de maîtrise énergétique dans le milieu industriel, grand consommateur d'énergie.

Ils sont réalisés par des bureaux d'études privés formés dans ce domaine, qui préparent

actuellement leurs dossiers d'agrément auprès du ministère de l'Energie et des Mines, a-t-il ajouté. Soulignant l'importance de cette opération pilotée par l'Aprue, Dali a insisté sur la nécessité d'engager des investissements visant à améliorer la rentabilité des entreprises industrielles en matière d'efficacité énergétique. Le secteur industriel est à l'origine de 16% de la consommation d'énergie finale de l'Algérie, selon une enquête réalisée par l'Aprue. En 2010, quelque 17 audits énergétiques ont été réalisés dans 13 cimenteries et 4 verreries. Il s'agit des cimenteries publiques de Hadjar-Soud (Annaba), Aïn Kebira (Sétif), Hama Bouziane (Constantine), Tébessa, Aïn Touta (Batna), Sour El-Ghozlane (Bouira), Mitidja (Meftah-Blida), Raïs Hamidou (Alger), Béni-Saf (Aïn-Témouchent), Saïda et Oued Sly (Chlef).

Des audits énergétiques ont été réalisés dans les cimenteries privées de M'sila et de Mascara ainsi que dans les verreries publiques de Chlef (Nover), Jijel (Africaver) et Oran (Alvert) ainsi qu'une verrerie privée, la MFG, une filiale du groupe Cevital.

R. E.

PÉTROLE

Le cours du baril termine en baisse à New York

Le pétrole a fini vendredi en baisse à New York, pénalisé par des mouvements négatifs sur le marché après l'annonce de la dégradation de la note de la France, des tensions sur le front de l'approvisionnement en Iran et au Nigeria limitant son recul.

Le baril de "light sweet crude" pour livraison en février a terminé à 98,70 dollars sur le New York Mercantile Exchange, en baisse de 40 cents par rapport à la veille. "Les prix du pétrole sont plus élevés que ce que nous aurions pu imaginer vu la négativité du marché", a relevé Matt Smith de Summit Energy (Schneider Electric). Peu avant la fermeture, le gouvernement français avait confirmé que la France avait perdu son "triple A", la meilleure note financière possible, abaissée d'un cran, à AA+, par l'agence d'évaluation Standard and Poor's. "Les prix du pétrole finissent cette semaine en résistant relativement bien" du fait "des incertitudes persistantes sur le front politique" en Iran et au Nigeria, a ajouté Matt Smith.

Les prix du pétrole s'étaient brusquement repliés jeudi, le marché spéculant sur un possible report d'un embargo européen sur le brut iranien. Les modalités de l'embargo doivent être discutées lors d'un sommet européen le 23 janvier, alors que Téhéran est soupçonné de développer un programme nucléaire à visée militaire. L'Iran s'est dit jeudi prêt à reprendre des "négociations sérieuses" sur son dossier nucléaire avec les grandes puissances du groupe des 5+1 (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Chine) chargé de ces discussions. Au Nigeria, où la menace d'une grève générale soutient depuis plusieurs jours les cours, les deux principales centrales syndicales ont annoncé une suspension du mouvement.

R. E.

BOURSES

Les marchés en baisse modérée

Les principaux marchés boursiers ont terminé vendredi sur une baisse modérée, résistant à des informations évoquant un abaissement de note imminent de plusieurs pays en zone euro, dont la France, par l'agence de notation Standard & Poor's.

S&P a décidé de dégrader la France en lui retirant sa note d'excellence triple A, a indiqué une source gouvernementale sous couvert de l'anonymat, citée par des agences, ajoutant qu'une décision similaire sera prise à l'encontre d'autres pays de la zone euro. La Bourse de Paris a terminé la séance en petit recul (-0,11%). A la clôture, le CAC 40 a cédé 3,49 points pour s'inscrire à 3.196,49 points, dans un volume d'échanges de 2,82 milliards d'euros. L'indice parisien s'est nettement replié en début d'après-midi suite à des rumeurs sur une dégradation de la France par l'agence Standard et Poor's. La Bourse de Londres a également fini dans le rouge, le marché restant cependant soutenu par de bonnes performances des valeurs bancaires et financières. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a perdu 25,78 points, soit 0,46% par rapport à la clôture de jeudi, à 5.636,64 points. La Bourse de Francfort a clôturé en baisse de 0,58% à 6.143,08 points, contre 6.179,21 points jeudi à la clôture. En milieu d'échanges, la Bourse de New York limitait sa baisse en dépit de l'annonce de la perte imminente du AAA français : le Dow Jones perdait 0,69% et le Nasdaq 0,62%. Le Dow Jones Industrial Average cédait 85,78 points à 12.385,24 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 16,87 points à 2.707,83 points. Pour l'indice élargi Standard & Poor's 500, il lâchait 0,73% (9,52 points) à 1.285,98 points.

R. E.

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE Les industriels algériens du chocolat en guise de partenariat

Les opérateurs économiques algériens sont informés que des agriculteurs de la Côte d'Ivoire proposent des produits locaux à l'importation en Algérie, avec possibilités de partenariat. Les produits proposés sont, notamment, le café, le cacao, le coco, l'huile de palme et l'anacarde. Sachant que des producteurs algériens de chocolat sont intéressés par l'importation de cacao, il ressort en filigrane que ces industriels veulent raffiner leur production de chocolat en améliorant la qualité du chocolat afin de mieux s'introduire sur le marché national, fortement concurrencé par l'importation de chocolats turc et tunisien, sans compter les marques suisses et françaises.

A. A.

MEDEA

30.000 personnes dans les classes d'alphabétisation

Au moins 30.000 personnes seront prises en charge au sein des structures d'alphabétisation ouvertes dans la wilaya de Médéa au titre de l'année scolaire 2011-2012, a indiqué le Directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes. Un effectif "en légère hausse" par rapport à la précédente saison au cours de laquelle environ 23.000 personnes ont suivi des cours d'alphabétisation au niveau des centres d'enseignement de la région, dont près de 80 % de femmes sans aucun niveau d'instruction issues des zones rurales, a indiqué à l'APS le Directeur de cette antenne, M. Fodhil Safar Remali. L'effectif attendu pour la saison scolaire 2011-2012 représente 15% seulement du nombre global d'analphabètes recensés dans la wilaya, estimé à 183.000 personnes lors du dernier recensement général de la population, a précisé M. Remali, ajoutant que son antenne envisage, dans le cadre de son programme de lutte contre l'analphabétisme, d'ouvrir des classes d'enseignement supplémentaires au niveau des communes rurales qui sont dépourvues de ce type de structures d'accueil. L'antenne locale a encadré, lors de la saison scolaire 2010-2011, près d'un millier de classes d'alphabétisation, aménagées au sein des établissements scolaires ou de formation de la wilaya, ainsi qu'au niveau des salles coraniques relevant du secteur des affaires religieuses. Elle espère, selon ce responsable, dépasser le cap de mille classes d'alphabétisation grâce à l'appui de ses partenaires traditionnels et pouvoir accueillir ainsi un plus grand nombre d'analphabètes.

BOUIRA

Un million de pommes de terre d'arrière-saison engrangé

La wilaya de Bouira a engrangé une récolte de 1,082 million de quintaux de pommes de terre d'arrière-saison, à quelques jours de l'achèvement de la campagne dans la région, selon la Direction des services agricoles (DSA). Un volume de plus de 700.000 quintaux de cette récolte, réalisée sur une surface de 2.000 ha, est destiné à la consommation, tandis que les 300.000 quintaux restants, récoltés sur une surface de 1.600 ha, sont destinés aux semences. L'essentiel de cette production provient de la plaine des Aïrès et des périmètres d'El-Asnam, dont l'irrigation est assurée par les barrages de Tilesdit de Bechloul et par celui de Oued Lekhel d'Aïn Bessam, relève la DSA. Selon les prévisions de la DSA, la wilaya devrait réaliser une production de 1,8 million quintaux au terme de la campagne, un résultat en légère hausse comparativement à l'année dernière, durant laquelle il a été enregistré une récolte de 1,7 quintal.

EL-AOUANA

Redémarrage des travaux du port de pêche

Les travaux de réalisation du port de pêche d'El-Aouana (ouest de Jijel) redémarreront "dans les tout prochains jours", selon le Directeur de wilaya des Travaux publics. L'attribution financière, en cours de réévaluation, permettra de relancer les travaux de ce chantier à l'arrêt depuis septembre dernier, a indiqué M. Abderrazak Kamouche, sans préciser le montant de l'enveloppe allouée. La réalisation de cette infrastructure portuaire destinée à la pêche et à la plaisance est confiée à un groupement d'entreprises luso-brésilien. Sa livraison était initialement prévue pour la fin de l'année 2011. Par ailleurs, la Direction des Travaux publics qui s'apprête à lancer des travaux de réalisation d'un pont de 150 mètres linéaires sur l'Oued Nil, dans la daïra de Chekfa, a procédé à l'assainissement de sa nomenclature comportant une vingtaine d'opérations ce qui, selon M. Kamouche, permettra au secteur de bénéficier d'autres projets d'infrastructures de base.

APS

BEJAIA, PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

Prévisions en baisse

Dans la wilaya de Béjaïa, à mi-parcours de la campagne oléicole 2011-2012, seuls 4 millions de litres d'huile d'olive ont été "enfûtés", laissant présager une récolte, en fin de saison, nettement en baisse comparativement à la campagne 2010-2011, qui avait enregistré une production de l'ordre de 15 millions de litres, selon le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

PAR MEHDI BOUZIANE

T ablant sur une collecte de 8 à 9 millions de litres en fin de campagne, les prévisions ont été basées sur les rendements atteints, établis à 22,4 litres par quintal et une superficie traitée de quelque 25.000 hectares, soit la moitié du verger oléicole local, a expliqué à l'APS M. Bouaziz Noui, misant sur "une saison en dessous de la moyenne", celle-ci étant évaluée, bon an mal an, à 10 millions de litres d'huile et une cueillette d'olives de 495.000 quintaux.

Le caractère alternatif de la culture oléicole, qui veut qu'à une bonne année succède une mauvaise année, explique cette baisse, néanmoins, il existe d'autres facteurs.

Par son aspect artisanal, l'oléiculture continue à pêcher, notamment en matière de cueillette où l'absence de savoir-faire inflige d'importants dommages à l'olivier.

En utilisant la gaule ou pire en secouant à la main vigoureusement les branches pour faire tomber le fruit, les paysans dégradent, souvent inconsciem-



ment, l'arbre, en affectant notamment sa floraison. En fait, le manque de savoir-faire se retrouve dans toutes les étapes de la production, qu'il s'agisse de conduite technique des vergers, de taille ou de cueillette, si bien que l'effort entrepris par la DSA et les services techniques des institutions locales spécialisées reste essentiellement axé sur la formation et la sensibilisation, de sorte à apprendre aux oléiculteurs profanes le bon geste et les bonnes méthodes, a encore relevé le DSA.

A ces facteurs défavorables, M. Bouaziz n'a, cependant, pas manqué d'évoquer les incendies de forêt qui, l'été dernier, ont valu à la wilaya la destruction de 800 hectares d'arbres fruitiers, dont 60% constitués d'oliviers.

Cette baisse de la production prévi-

sionnelle va nécessairement influencer, du fait de sa raréfaction, sur les prix de cession de l'huile d'olive qui connaît déjà des coûts que d'aucuns considèrent élevés (plus de 500 dinars le litre), Béjaïa étant un des bassins nationaux les plus en vue, avec une part de production nationale de plus de 30 %, souligne l'APS.

Une situation qui n'est pas sans susciter également des inquiétudes sur le niveau de consommation du produit, autant localement qu'au niveau national.

Selon M. Bouaziz, moins de deux litres en moyenne par an et par habitant, alors que dans les régions du centre, réputées friandes d'huile d'olive, la consommation ne dépasse pas 10 litres par habitant.

B. M.

GHARDAIA, COMMUNE DE MANSOURAH

836 foyers raccordés au réseau de gaz naturel



H uit cents trente-six foyers dans la commune de Mansourah, située à 100 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa, ont été raccordés, la semaine dernière, au réseau de gaz naturel.

L'opération a nécessité la réalisation d'un réseau de transport de 31,5 km et d'un réseau de distribution de 27,5 km, selon

les explications fournies par la Direction de l'énergie et des mines. Inscrit dans le cadre du programme 2010 spécial wilayas du Sud, ce projet a mobilisé un investissement de plus de 336 millions de dinars, a indiqué la même source.

Cette opération de raccordement de la localité rurale de Mansourah a été

accueillie en ce début 2012 avec grande satisfaction par la population, soulagée de la corvée des approvisionnements en gaz butane. Inscrit dans le cadre du programme 2010 spécial des wilayas du Sud, le projet a mobilisé un investissement de 497 millions de dinars.

Le raccordement de la commune rurale de Seb Seb au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une grande satisfaction par la population, exprimée, notamment, par les youyous de femmes visiblement soulagées des difficultés d'approvisionnements en gaz butane.

Une extension du réseau de distribution de plus de 18 km est en cours de réalisation pour permettre à quelque 120 autres foyers situés au quartier Mansourah El-Djadida de profiter du gaz naturel, ont indiqué les responsables du secteur. Le taux de raccordement dans la wilaya de Ghardaïa est passé actuellement à plus de 76% avec plus de 53.000 abonnés et devrait atteindre les 100% à la fin de l'année 2012.

Plus de 6.500 nouveaux foyers répartis à travers les différentes localités, pour la plupart dans des lotissements et quartiers nouvellement créés, ont été raccordés au réseau du gaz naturel durant l'année 2011.

APS

SOUK-AHRAS, DIRECTION DU COMMERCE

De nouvelles infrastructures de contrôle et d'analyse

Dans la wilaya de Souk-Ahras, le secteur du commerce a bénéficié de la réalisation de plusieurs infrastructures, destinées au contrôle et à l'analyse de produits alimentaires, ont annoncé les responsables concernés.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit de la réalisation d'un siège pour l'inspection de la qualité et de la répression de fraude dans la localité frontalière de Lahdada (50 km à l'est du chef-lieu de la wilaya), a précisé à l'APS le chargé de la communication de la Direction du commerce, soulignant que la réalisation de cette infrastructure permettra de procéder régulièrement au contrôle des produits importés, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30%, alors que sa réception est prévue pour la fin de l'année.

Selon l'APS, la wilaya de Souk-Ahras a également bénéficié d'un second projet, en l'occurrence un laboratoire d'analyses microbiologiques et physico-chimiques des produits alimentaires, cosmétiques et d'hygiène, qui sera implanté dans la commune du chef-lieu de wilaya.

Les travaux de réalisation de ce projet, qui permettra de satisfaire les besoins des services concernés en matière de contrôle de l'hygiène alimentaire et de protection de la santé du consommateur dans la wilaya, ont été lancés en octobre dernier pour un délai de réalisation ne devant pas dépasser



les 18 mois, a expliqué le même responsable. Jugée «importante», cette infrastructure permettra de réduire considérablement les risques d'intoxication par les produits alimentaires avariés dans la wilaya, tout en évitant aux agents de contrôle le déplacement vers des wilayas limitrophes afin d'effectuer les analyses.

Le centre frontalier de la commune de

Lahdada a bénéficié également de l'acquisition d'un scanner destiné au contrôle des marchandises importées, a encore indiqué à l'APS le chargé de la communication de la Direction du commerce.

Chargés d'exploiter cet appareil, les inspecteurs ont bénéficié d'une formation dispensée par le fournisseur.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, INSTITUT NATIONAL DE FORMATION TOURISTIQUE ET HÔTELIÈRE

1,24 milliard de dinars pour sa réalisation



Une enveloppe financière réévaluée de l'ordre de 1,24 milliard de dinars vient d'être allouée au projet de réalisation d'un Institut national de formation touristique et hôtelière à Aïn

Témouchent, a annoncé la Direction du tourisme de wilaya.

L'inscription à la réalisation de cette infrastructure, dont l'étude a été achevée dernièrement, aura lieu au titre de l'exerci-

ce 2012, a indiqué la même Direction.

Initié dans le cadre du programme quinquennal, le futur institut s'ajoutera aux autres établissements similaires opérationnels à Tizi-Ouzou et Boussâada pour répondre aux besoins du secteur en personnels nécessaires à son fonctionnement.

La création d'un Institut de techniques hôtelières et touristiques à Aïn Témouchent a été recommandée lors des assises régionales du tourisme, tenues à Oran en 2007. L'institut, ayant pour mission de former les étudiants au grade de technicien supérieur, proposera une panoplie de spécialités touristiques et hôtelières, entre autres la restauration, le thermalisme, l'accueil et le marketing. Outre la redynamisation du secteur de l'emploi, il mettra à la disposition de la wilaya d'Aïn-Témouchent une main d'œuvre qualifiée pour le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Actuellement, le secteur du tourisme puise ses besoins en personnels de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP, techniques hôtelières), du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Hammam Bouhadjar (cuisine collective) et de l'Institut hôtelier Formatel (cuisine-pâtisserie, restauration, réception).

APS

MILA

Le barrage de Béni Haroun rempli à 95%

Le taux de remplissage du barrage de Béni Haroun (Mila) a atteint 95%, a indiqué, jeudi dernier, le directeur d'exploitation de cet ouvrage hydraulique, le plus grand du pays.

Ce taux de remplissage est "appréciable", a estimé M. Azzedine Lemanaâ, ajoutant que ce barrage est appelé à recevoir dans les prochains mois un volume d'eau encore plus important, la période des pluies étant généralement observée dans la région de Mila en février et en mars. Cet ouvrage hydraulique devra atteindre sa "pleine capacité" vers le fin du premier trimestre 2012, a-t-il ajouté en faisant part de l'impact de ce remplissage "enregistré pour la première fois" à Beni Haroun sur le développement du secteur des ressources en eau.

Ce barrage géant qui alimente cinq wilayas de l'Est du pays, en l'occurrence Constantine, Khenchela, Batna, Oum El-Bouaghi et Mila, dispose d'un bassin d'une superficie de près de 7.200 m². M. Lemanaâ a fait part, par ailleurs, de la "prochaine" élaboration d'une étude technique en vue du classement des biens publics relevant de cette structure hydraulique pour permettre sa "meilleure protection contre la pollution provenant des déchets ménagers, industriels et agricoles".

Avec ses 960 millions de m³ de capacité théorique de retenue, le barrage de Béni Haroun constitue la plus grande installation hydraulique du pays et nécessite, à ce titre, d'être protégé "techniquement et juridiquement" contre toute forme d'agression pouvant résulter d'un vide juridique en matière de détermination des étendues foncières entourant l'infrastructure, a encore indiqué M. Lemanaâ.

KHENCHELA

Campagne de vaccination du cheptel lancée

Une campagne de vaccination du cheptel bovin et ovin a été lancée dans la wilaya de Khenchela avec pour objectif de prémunir pas moins de 58.000 têtes ovines, dont 8.000 brebis, contre la clavelée et 4.500 bovins contre la fièvre aphteuse et la brucellose, a indiqué, mercredi dernier, la Chambre de l'agriculture.

La campagne, qui s'étalera jusqu'au mois de juin prochain, ciblera également un nombre important de têtes bovines appartenant à 1.600 éleveurs, qui seront vaccinées contre la tuberculose. L'opération touchera les cheptels bovins élevés et paissant dans les communes de Kaïs, Remila, Metousa et Nsigha, considérées comme les régions les plus productives en matière de lait.

Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour assurer le bon déroulement de cette campagne pour laquelle 43 vétérinaires ont été mobilisés.

L'enjeu est de préserver la ressource animale qui constitue une source de revenus pour la population des régions pastorales qui représentent 56% de la surface globale de la wilaya.

Le cheptel de la wilaya de Khenchela est "sain" et aucun foyer de ces maladies n'a été signalé par les éleveurs sur l'ensemble du territoire durant ces dernières années, a assuré la même Chambre de l'agriculture.

APS

VIOLENCES INTERCONFESSIONNELLES
AU NIGERIA**Deux morts, et des mosquées incendiées**

Deux personnes ont été tuées et des mosquées incendiées dans de nouvelles violences interconfessionnelles survenues dans le nord-est du Nigeria, ont déclaré vendredi des habitants et responsables.

Jeudi soir, "une foule venue d'Imbur a attaqué le village de Gwalam, mettant le feu à des maisons et à des mosquées", a dit un habitant, Abubakar Hussaini, cité par des médias.

"Nous avons pour l'instant deux morts et nous ignorons le sort de certains villageois qui ont fui dans la brousse", a-t-il ajouté. Imbur est un village à majorité chrétienne, Gwalam à majorité musulmane, a-t-on fait savoir.

L'attaque s'est produite dans l'Etat d'Adamawa, théâtre de récentes violences interconfessionnelles et qui doit élire le 21 janvier son gouverneur. Gamo Jika, un des responsables d'une organisation islamique de l'Etat d'Adamawa, la Jama'atu Nasri Islam, a confirmé la mort de deux personnes. "Nous avons eu deux morts dans l'attaque lancée par des chrétiens. Nous faisons le décompte des maisons incendiées", a-t-il dit. La porte-parole de la police de l'Adamawa, Altine Daniel, a confirmé de son côté, l'attaque mais sans donner de précisions. Le Nigeria fait face depuis fin décembre à une vague de violences imputées à des groupes extrémistes.

NAVIRE ITALIEN DE CROISIÈRE
S'ÉCHOUE**Huit morts et des disparus**

Huit personnes sont mortes dans la nuit de vendredi à samedi et plusieurs autres étaient portées disparues après l'échouage d'un paquebot italien avec plus de 4.000 personnes à bord, dont de nombreux touristes étrangers, indique un bilan des médias italiens. Le Costa Concordia, qui effectuait une croisière en Méditerranée, s'est échoué vendredi soir sur un banc de sable près de l'île de Giglio dans le sud de la Toscane, avec 4.231 passagers et membres d'équipage à bord, dont la très grande majorité a été évacuée, selon les garde-côtes.

Huit personnes sont mortes et plusieurs étaient portées disparues après avoir sauté dans la mer dans un mouvement de panique lorsque le navire a commencé à giter, a rapporté le quotidien Il Messaggero.

Plus de 30 personnes ont également été blessées, dont plusieurs sérieusement, selon des médias italiens.

APS

RUSSIE

Un cargo chargé de munitions accoste en Syrie

Un navire affrété par la Russie et transportant une cargaison jugée "dangereuse" - des munitions, dit-on de source chypriote - est arrivé en Syrie, a-t-on appris auprès d'une société maritime de Saint-Pétersbourg. Selon les déclarations à Reuters d'un responsable chypriote, le bateau transportait quatre conteneurs renfermant des balles. La source de la société maritime russe Westberg Ltd. a pour sa part refusé de commenter des informations de médias russes et chypriotes selon lesquelles le bateau, qui a appareillé le 9 décembre de l'ancienne capitale impériale russe, transporte une cargaison de l'organisme russe de ventes d'armes à l'étranger Rosoboronexport. La Russie a exprimé à plusieurs reprises sa forte opposition aux embargos sur les armes et a promis d'honorer les contrats passés avec la Syrie, qui est l'un de ses principaux clients en la matière.

R. I.

ATTENTAT KAMIKAZE EN IRAK

32 pèlerins chiites morts et 100 blessés

Un kamikaze a tué au moins 32 personnes, dont 11 policiers, et en a blessé une centaine lors d'un attentat visant des pèlerins chiites à Bassorah, capitale du Grand Sud irakien, rapportent samedi la police.

« **M**aintenant, nous comptons 32 morts et plus d'une centaine de blessés », a déclaré Ahmed al Soulaïti, vice-responsable du conseil de la province.

« Un terroriste portant un uniforme de la police et disposant de faux documents de la police est parvenu à atteindre un poste de contrôle et s'est fait sauter au milieu de policiers et de pèlerins », a dit un policier présent sur les lieux.

Les pèlerins se dirigeaient vers une importante mosquée dans l'ouest de la seconde ville irakienne.

Les forces de sécurité ont interdit l'accès du principal hôpital de la ville, redoutant de nouveaux attentats. Des soldats, des policiers et des civils continuaient d'y ramener des corps. L'attaque a eu lieu lors de fin de la fête chiite de l'Arbaïn. Cette



fête marque la fin de la période annuelle de deuil pour l'imam Hussein ben Ali, petit-fils de Mahomet, mort en l'an 680 à la bataille de Kerbala. Cet attentat s'inscrit dans un contexte marqué par de vives tensions entre chiites et sunnites depuis le retrait des dernières troupes américaines à

la mi-décembre, mais aussi de fêtes annuelles pour la communauté chiite.

Le 5 janvier dernier, cinq attentats visant des chiites, dont quatre dans des quartiers habités par cette communauté à Bagdad, ont fait au moins 73 morts et près de 150 blessés.

SYRIE

Manifestations de soutien à l'armée dissidente

Des dizaines de milliers de Syriens ont manifesté vendredi dans plusieurs villes du pays pour soutenir l'Armée syrienne libre (ASL), a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Comme tous les vendredis, les Syriens avaient été appelés par les militants pro-démocratie à manifester contre le régime. Cette semaine, leur mot d'ordre était le soutien à l'Armée syrienne libre (ASL), qui regrouperait quelque 40.000 déserteurs et dont le chef Riad al-Asaad est basé en Turquie.

Dans la région d'Idlib (nord-ouest), près de 20.000 manifestants sont sortis dans la ville d'Ariha appelant à la chute du

régime. Un manifestant a été tué par les tirs des forces de l'ordre dans la localité de Kafrnoubol, dans cette même région, proche de la frontière turque, selon la même source.

A Hama (centre), un adolescent de 17 ans a péri sous les balles des forces de sécurité, a également rapporté l'OSDH.

Près de Damas, 15.000 personnes ont manifesté sur la place de la Grande Mosquée à Douma, où "des affrontements ont eu lieu ce matin entre des agents de sécurité et des déserteurs", selon l'OSDH.

Les forces de sécurité ont procédé à des perquisitions dans le quartier al-Sindyané de cette ville, située à 20 km de Damas.

Plus de 5.000 personnes ont manifesté

également à Palmyre, après la prière, dans la région de Homs (centre), bastion de la contestation contre le régime du président Bachar al-Assad. Plusieurs explosions, suivies de tirs, ont été entendues dans la ville même de Homs, à 160 km au nord de Damas, selon la même source.

Les forces de sécurité ont également ouvert le feu pour disperser des manifestations dans les quartiers d'al-Joubaila et d'al-Arfi à Deir Ezzor (est) et à Jassem, dans le gouvernorat de Deraa (sud), ainsi que dans des localités de la banlieue de Damas, selon l'OSDH et les Comités locaux de coordination (LCC) qui chapeautent les manifestants sur le terrain.

APS

YÉMEN, MANIFESTATION SÉPARATISTE SUDISTE À ADEN

Des tirs font trois morts

Trois personnes ont été tuées et 18 autres blessées lors d'échanges de tirs entre la police et des manifestants séparatistes sudistes vendredi à Aden, dans le sud du Yémen, a-t-on appris de sources concordantes.

Selon des militants sudistes, la police a ouvert le feu sur des milliers de manifestants dans le quartier de Khor Maksar à Aden, principale ville du sud du Yémen. Selon des témoins, la police a tiré à balles réelles sur les manifestants et des manifestants armés ont riposté.

Deux manifestants ont été tués et 15 autres blessés, selon une source médicale. Un responsable des services de sécurité a

ajouté qu'un policier avait été tué et trois autres blessés.

Les manifestants réclamaient la sécession du sud du pays, indépendant jusqu'en 1990, et affirmaient leur refus de l'initiative des pays du Golfe, qui a permis la démission du président Ali Abdallah Saleh en échange d'une immunité.

"Le Mouvement sudiste boycotte la prochaine élection présidentielle", "l'initiative des pays du Golfe ne nous concerne pas", proclamaient les banderoles brandies par les manifestants.

La manifestation était organisée pour commémorer les sanglants affrontements du 13 janvier 1986 entre factions rivales

du Parti socialiste yéménite, alors au pouvoir dans l'ex-Yémen du sud.

A travers le pays, des dizaines de milliers de manifestants ont également défilé contre l'immunité accordée à M. Saleh, tout en plaidant pour l'unité du pays autour du slogan "Ni Sud ni Nord, notre unité est dans nos coeurs".

M. Saleh, fortement contesté dans la rue depuis un an après trois décennies à la tête du pays, a accepté fin novembre un plan des monarchies du Golfe prévoyant son départ au terme d'une présidentielle anticipée prévue le 21 février, en échange d'une immunité pour lui-même et ses proches.



RECRUTEMENT SUR INTERNET

40% DE CROISSANCE DURANT L'ANNÉE 2011

Page 12



emploiitic.com
Connecteur de Talents

*Le recrutement sur Internet constitue aujourd'hui le
premier média de recrutement en comptabilisant près
de 60% des annonces d'emploi publiées.*

RAYLAN INAUGURE SON PREMIER SHOWROOM À ALGER



L'exportation vers l'Europe et l'Afrique pour objectif

Page 13

● LANCEMENT DE LA 3G EN ALGÉRIE
**Le report motivé par
des raisons techniques**

● SAMSUNG AU 4^E TRIMESTRE 2011
**3,32 milliards d'euros
de bénéfice**

● MARCHÉ DES TIC EN ALGÉRIE
**Un chiffre d'affaires
de 5,5 milliards
de dollars en 2011**

Page 13

● BLACKBERRY EN ALGÉRIE



**Un appareil qui se
démocratise**

Page 12



RECRUTEMENT SUR INTERNET

40% DE CROISSANCE DURANT L'ANNÉE 2011



Le recrutement sur Internet constitue aujourd'hui le premier média de recrutement en comptabilisant près de 60% des annonces d'emploi publiées.

Selon le co-fondateur et le Directeur général de l'entreprise Louai Djaffer, Emploiit.com a affiché un taux de croissance de près de 40% par rapport à 2010. «L'année 2011 a été consacrée à l'innovation et à l'expansion de nos services pour mieux accompagner les entreprises dans leurs recrutements, cette démarche a largement contribué à la réalisation de nos objectifs avec un taux de croissance de 40%.

Aussi, dans le cadre de notre politique de responsabilité sociale, nous avons soutenu de nombreuses actions liées à la promotion de l'emploi, à l'accompagnement des jeunes et au déve-

loppement de l'entreprise algérienne», a-t-il expliqué.

En effet, le nombre d'internautes en 2011 dépasse les 10 millions contre plus de 6 millions en 2010. Cette forte évolution a eu un impact très positif sur les audiences des sites web Algériens en général. «Emploitic.com a donc bénéficié de cette évolution et est passé de 4,2 millions en 2010 à 5,3 millions de visiteurs en 2011», annonce un communiqué d'Emploitic.com.

Le site a totalisé plus de 26 millions de pages vues par an avec des pics d'activité aux 2e et 4e trimestres et des périodes plus basses liées aux fêtes & vacances. En 2011, les grandes entre-

prises algériennes et les multinationales représentaient 38% du portefeuille Emploiit.com.

Les PME ont, quant à elles, enregistré un très fort taux de croissance passant de 55% en 2010 à plus de 59% aujourd'hui.

Dans la catégorie des PME, nous retrouvons principalement des moyennes et grandes structures avec un nombre d'employés allant de 50 à 250. Viennent ensuite les entreprises publiques et administrations avec 3% du total des entreprises.

Concernant les secteurs qui ont le plus recours aux annonces de recrutement sur Internet, le secteur de l'industrie reste en 1ère place avec 19% des

recrutements. Le secteur des services à quant à lui observé une très grande croissance passant de 12% des recrutements en 2010 à 18% en 2011, ce chiffre est dû à l'évolution du nombre de PME utilisant Internet pour recruter. Nous retrouvons en 2e place le secteur banques et assurances qui est passé de 4% en 2010 à 17% des recrutements en 2011, évolution due au déploiement des entreprises du secteur et à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché.

Enfin pour ce qui est du classement de recrutement par région, c'est les wilayas du centre qui regroupent plus de 87% des offres d'emploi, suivi de l'Est du pays avec 6% et l'Ouest avec 5% des offres.

BLACKBERRY EN ALGÉRIE

Un appareils qui se «démocratise»



Research And Motion étaient destinés dans nos contrées en premier lieu aux professionnels et aux hommes d'affaires, et proposés par les opérateurs de téléphonie mobile sous forme de packs. Aujourd'hui, l'utilisation de ses téléphones technologiques s'est élargie au simple utilisateur.

Disponible dans certaines boutiques et proposés par les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, la marque BlackBerry est officiellement distribuée

par la société NET-SKILLS, intégrateurs de solutions informatiques d'entreprises et télécoms, qui assure les activités vente et après-vente.

L'ensemble des fonctions des téléphones BlackBerry sont fournies d'office : e-mail, SMS, agenda et navigateur, plus besoin de mémoriser des numéros ou de noter des adresses, ce qui le rend simple d'emploi, ainsi il offre la possibilité de maîtriser facilement l'ensemble de l'environnement de l'utilisateur.

LANCEMENT DE LA 3G EN ALGÉRIE

Le report motivé par des raisons techniques

Prévu pour le premier trimestre de l'année 2012, le lancement de la téléphonie de troisième génération (3G) a été retardé jusqu'au 1er semestre de 2012. Selon un responsable au niveau du ministère des PTIC, ce retard est motivé par des « raisons purement techniques ».

Mieux encore, ce responsable affirme à l'APS que la première échéance annoncée pour la commercialisation de la 3G était prévue pour mars 2012. Toutefois, la date du lancement avait été reportée pour la fin du premier semestre, soit en juin de la même année. Trois opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie, à savoir ATM Mobilis, Orascom Télécom Algérie et Wataniya Télécom Algérie sont les potentiels acquéreurs de la 3G. Il a indiqué, dans ce cadre, que « le ministère voudrait accompagner les trois opérateurs à investir dans de meilleures conditions ».

Il a toutefois rappelé que « le report de l'ensemble du processus d'octroi de la licence 3G par le gouvernement a été décidé à la demande des trois opérateurs de téléphonie mobile qui, après le retrait du dossier de candidature en septembre, se sont rendus compte qu'il leur fallait plus de temps pour préparer leur dossier de soumission ».

NEDJMA

Nouvelle promo pour les clients Nedjma Entreprises

Wataniya Télécom Algérie-Nedjma- vient de lancer une nouvelle promo en direction de ses clients Nedjma Entreprises.

En effet, l'opérateur étoilé offre la possibilité à ses abonnés Nedjma Entreprises d'appeler l'étranger à un coût moindre. Au total, dix pays sont concernés par cette nouvelle promotion.

Pour seulement 150 dinars, Nedjma vous offre 10 min de communications vers dix pays. Ainsi, pour profiter de cette nouvelle promo, le client devra composer *213#.

Pour plus d'informations Nedjma suggère d'appeler le 330.

SAMSUNG AU 4^E TRIMESTRE 2011 3,32 milliards d'euros de bénéfice



Dans un communiqué publié récemment, la division mobile de Samsung annonce des bénéfices trimestriels records, un gain d'exploitation trimestriel estimé à 3,32 milliards d'euros, soit un bond de 73% comparant à la même période de l'année dernière. Un succès rendu possible grâce à la gamme des Smartphones, cette partie du business créée en 2010 qui est devenue très rapidement la vache à lait du constructeur sud coréen.

Selon les premières analyses, il est indiqué que la filière des smartphones a largement poussé les résultats à la hausse notamment grâce au succès de la gamme Samsung Galaxy qui s'est vendue à des millions d'exemplaires. En attendant les résultats définitifs du constructeur sud-coréen, il semblerait que le record atteint le premier trimestre 2010 sera largement dépassé.

Il est annoncé par ailleurs que les ventes de la gamme de smartphones sont estimées à pas moins de 35 millions d'unités.

RAYLAN INAUGURE SON PREMIER SHOWROOM À ALGER

Exportation vers l'Europe et l'Afrique pour objectif

L'entreprise Raylan, représentant exclusif en Algérie des marques de l'électroménager : Hitachi et Electrolux Arthur Martin a inauguré ce matin son premier showroom à Alger. Une succursale dans laquelle Raylan expose tous ses produits (réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, climatiseurs, cuisinières, téléviseurs, aspirateurs, etc.)



Lors d'un point de presse tenu, en marge de la cérémonie d'inauguration de ce nouveau showroom, Youcef Merzoug, directeur général de Raylan a indiqué aux représentants des médias présents à cette occasion

que l'objectif est «d'offrir au consommateur une marque algérienne de produits électroménagers fiables fabriqués selon les exigen-

ces des normes internationales». Le premier responsable de Raylan a toutefois indiqué que son entreprise «s'est engagée dans une démarche de qualité et de performance qui a été confirmée en nouant une relation de partenariat avec la firme japonaise Hitachi. Et a été plus confirmée par la convention de partenariat conclue avec la firme Suédoise Electrolux».

Selon M. Merzoug, son entreprise a mis en place un planning de participation aux différentes manifestations et expositions à travers le territoire nationale et ce, afin de faire connaître sa marque et promouvoir ses produits au consommateur algérien. De son côté, Nicola Porsatchi, responsable de la marque Electrolux pour la zone Moyen-Orient a dévoilé l'intention de sa marque, ainsi que celle de ses partenaires d'exporter leurs produits

vers l'Europe et l'Afrique. Un objectif qui pourra être atteint avec le lancement du projet de fabrication d'un lave-linge avec une capacité de production de 115.000 pièces par an, soit une capacité de 400 pièces par jour. D'après lui, pas moins de 40 millions d'unités Electrolux sont commercialisées dans plus de 150 pays.

Pour Yamanaka Atsushi, directeur général adjoint du Japonais Hitachi s'est plaint du phénomène de la contrefaçon. «Aujourd'hui, le consommateur algérien a prouvé qu'il sait distinguer entre tous les produits qui existent sur le marché national », a-t-il souligné.

Enfin, M. Merzoug a annoncé l'ouverture prochaine d'une nouvelle unité de production pour réfrigérateurs Hitachi à Annaba.

MARCHÉ DES TIC EN ALGÉRIE

Un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars en 2011

Le marché national des télécommunications est en permanente croissance. En 2011, le chiffre d'affaires global de ce marché a atteint 5,5 milliards de dollars, alors qu'il était de 4,7 milliards de dollars en 2010.

Selon Zoheir Meziane, le conseiller auprès du ministère des PTIC et directeur de la communication au niveau du ministère, a indiqué que ce chiffre d'affaires englobe l'ensemble des opérateurs intervenant dans le secteur des TIC dans le pays, à savoir la téléphonie mobile et fixe, ainsi que les fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI).

Le même responsable affirme également dans une déclaration accordée à l'APS que le marché des TIC représente 4% du PIB en Algérie. «L'objectif national est de contribuer à l'aug-

mentation de la part des télécommunications pour atteindre 8% du PIB», a-t-il précisé.

D'après lui, si l'Algérie a réalisé un chiffre d'affaires aussi important c'est en raison de la croissance enregistrée, notamment dans les marchés de la téléphonie mobile et de l'Internet. A la fin décembre 2011, l'Algérie compte 1,6 million d'abonnés à l'Internet.

Un nombre qui a doublé en seulement 12 mois, puisque le nombre d'abonnés à ADSL était estimé à 830.000 abonnés en fin de l'année 2010. «Le nombre de clients abonnés aux différents réseaux d'ADSL a atteint 1,6 millions, alors que celui des utilisateurs d'Internet est fixé à 10 millions, soit 4 utilisateurs pour 100 habitants», a indiqué à l'APS le directeur de la com-

munication au niveau du ministère des PTIC. Le même responsable a, par ailleurs, souligné qu'au jour d'aujourd'hui quelque 9.000 établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et plus d'un millier de centres de formation professionnelle sont également raccordés à Internet. Cela sans compter les campus universitaires, instituts d'enseignement supérieur et centres de recherche qui sont, eux aussi, connectés au haut débit.

Concernant les PME, il a noté que 20% des 607.297 entreprises sont raccordées à l'ADSL, dont 700 connectés par liaison spécialisées. Il a estimé, en outre, à 1.500 le nombre d'espaces communautaires et à 5.000 celui des cybercafés.

JOURNÉES DU FILM JORDANIEN À ALGER

Le film *Villes transit* pour l'ouverture

Organisées par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel sous le patronage du ministère de la Culture, les journées du film jordanien vise à faire découvrir au public algérien le film jordanien qui a connu une évolution renforcée par la création de Royal film commission en 2003.

PAR ROSA CHAOUI

Cette initiative fait suite aux journées du cinéma algérien organisées l'été dernier à Amman et marquées par la projection des films *L'envers du miroir* de Nadia Cherabi, *Mascarade* de Lyes Salem et *Hors la loi* de Rachid Bouchareb

Les journées du film jordanien ont ainsi débuté, indique l'APS, jeudi soir à la Cinémathèque d'Alger, par la projection du film *Villes transit* du réalisateur Mohammed Al Hushki. Dans son film, Mohammed Al Hushki, qui a remporté plusieurs prix, dont celui du meilleur critique lors du dernier Festival de Dubaï, relate l'histoire de Leïla Kamel Abdelhamid qui est rentrée à Amman pour retrouver ses proches après avoir quitté son mari avec qui elle a vécu quatorze années aux Etats-Unis d'Amérique. En plus du choc subi après son divorce, Leïla découvre que tout a changé dans sa ville où elle se sent totalement étrangère en s'apercevant surtout que les habitudes des habitants ont complètement changé. Le réalisateur décrit, dans son film, la souffrance de Leïla qui tente de reconstruire sa vie dans cette ville où elle se sent perdue. Etant incapable de s'intégrer dans cette localité qu'elle ne reconnaît plus à



Réalisateur du film *Villes transit*, Mohamed El Hushki.

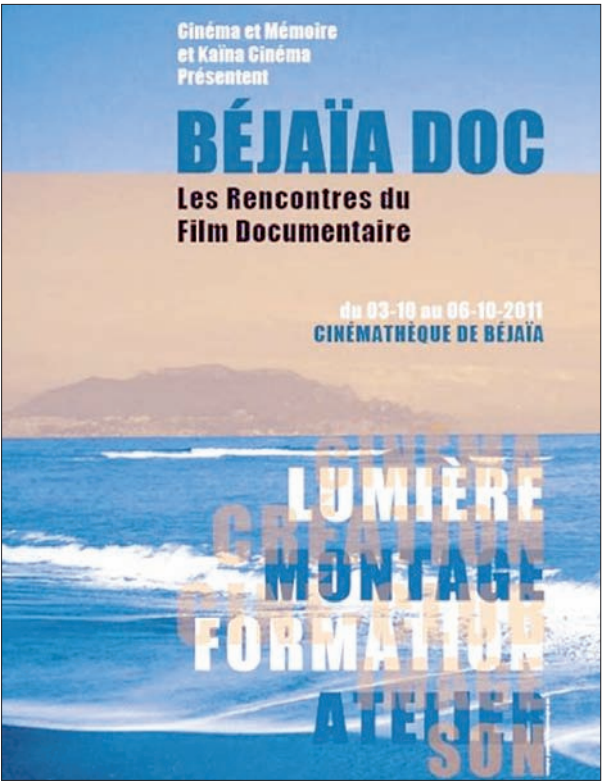
ses yeux, Leïla est encouragée et soutenue par son père. Cette première œuvre du réalisateur Al Hushki qui n'a pas nécessité un grand budget, car s'inscrivant dans le cadre des projet du *Royal film commission*, a été bien accueillie par les critiques. Les principaux rôles de ce film, projeté lors de plusieurs festivals arabes, ont été interprétés par Mohamed Kabani, Chafika Tal et Ali Maher. La soirée d'ouverture a également été marquée par la projection du court métrage *Bahia et Mahmoud* du réalisateur Zayd Hamdane. "*En dépit de la jeune expérience du 7e art en Jordanie, il existe une grande volonté de le développer*", a indiqué, dans ce sens, Nada Doumani représentante de *Royal Film commission*. Elle a ajouté que l'objectif de sa visite en Algérie était de faire connaître le cinéma jordanien et de trouver de nouvelles perspectives de coopération en matière de production, notant qu'il existe une volonté d'entrer en contact avec les

cinéastes algériens, d'autant que l'Algérie a réussi à s'imposer dans ce domaine. Mme Doumani a, d'autre part, mis en exergue les opportunités de coopération offertes en matière de formation, citant les ateliers jordaniens "*Raoui*" pour la réalisation, le montage et l'écriture de scénarios auxquels prennent part des cinéastes algériens. Dans le cadre du programme de coopération euroméditerranéen, elle a rappelé un atelier tenu actuellement avec la participation du réalisateur Yanis Koussim et d'un producteur algérien. Le programme des journées du cinéma jordanien à Alger qui s'étaleront jusqu'au 14 janvier prévoit la projection de deux autres longs métrages : *Captain Abou Rea*" et *Kaab Aali* de Fadl Haddad, outre deux courts métrages, intitulés *Mawt Moulakem* de Naji Abou Nouar et *Chraksa* de Mahiedine Kandour.

R. C.

ATELIER «BÉJAÏA DOC»

Projection à Alger de six documentaires



Six films documentaires réalisés dans le cadre de la 4e édition de l'atelier "Béjaïa Doc" par de jeunes passion-

nés des arts de l'audiovisuel ont été projetés vendredi à la salle Mohamed-Zinet (Alger) lors du ciné-club de l'association "Chrysalide". D'une durée qui ne dépasse pas les trente minutes chacun, les documentaires présentés, réalisés tous au cours de l'année 2011, abordent des thèmes majoritairement à caractère social, reflétant les préoccupations de la jeunesse algérienne, une jeunesse déterminée à réussir et à rendre son mode de vie meilleur. Le désarroi des personnes souffrant d'handicap, l'émigration, l'amour, le conflit de génération, sont les quelques sujets traités par ces jeunes réalisateurs pendant l'atelier "Béjaïa.Doc", organisé par les associations "Cinéma et mémoire" et "Kaïna cinéma". Une partie de la vie quotidienne de la société algérienne est tout simplement évoquée dans les six documentaires à travers des témoignages vivants de personnes ayant vécu des

expériences diverses. Il s'agit des films *Block-House* (Tarek Hadj Mokhnache), *Heureusement que le temps passe* (Ferhat Mouhali), *Où est Fanon ?* (Yacine Hirèche), *Uzzu* (Sonia Ahnou), *Si ça changeait* (Mohammed Nabil et Chaouche Teyara) et *J'ai habité l'absence deux fois* (Drifa Mezenner). "Béjaïa.Doc", atelier créé en 2007, est consacré à l'initiation aux différents métiers de cinéma, notamment, à l'écriture de scénarios, la prise de vue, le tournage et le montage.

Son objectif est de "*construire un pôle de formation et de production spécialisé dans le cinéma documentaire et de mettre en place un centre de formation ou bien une école pour que les formations soient plus approfondies*", expliquent les organisateurs.

L'atelier, organisé chaque année dans la ville de Béjaïa, aspire aussi à "*favoriser la formation et l'expression artistique et citoyenne des jeunes algériens par l'utilisation de l'outil audiovisuel*". Son enjeu est d'apprendre aux jeunes à "*s'approprier et à produire des images, par la construction d'un point de vue sur le réel, et construire un regard singulier et intérieur à partir de la société algérienne*".

APS

LE CINÉMA DES SEVENTIES S'INVITE À ORAN

Semaine dédiée aux nostalgiques

Une semaine thématique, dédiée principalement au cinéma des années 70, sera animée ce samedi à Oran pour permettre aux amoureux du 7e art de (re) découvrir une sélection des plus belles œuvres algériennes et étrangères, a-t-on appris auprès de la cinémathèque de cette ville.

Les plus nostalgiques prendront assurément plaisir à revoir à la salle de répertoire de cet établissement culturel, *Le Vent du Sud* de Mohamed Slim Riad, cinéaste algérien ayant à son palmarès plusieurs distinctions pour ce film et d'autres productions à succès comme *L'inspecteur Tahar*, *Sanaoud*, *Autopsie d'un complot*, *Morte la nuit* et *Hassan Taxi*.

Pour rappel, ce réalisateur a été honoré lors de la dernière édition du Festival d'Oran du film arabe (Fofa), à l'occasion duquel il a annoncé son nouveau projet de film sur le martyr Larbi Ben M'hidi. Dans *Le Vent du Sud* (Rih el Janoub) qu'il réalisa en 1975, Slim Riad s'attaque à l'obscurantisme à travers l'histoire de Nafissa, une jeune étudiante promise contre son gré par son père à un notable du village.

Le 7e art arabe sera aussi évoqué avec la projection de "*L'ombre de la terre*", un long-métrage dédié à la communauté nomade par le tunisien Tayeb Louhichi, récompensé également à l'échelle internationale.

Le public de la cinémathèque d'Oran aura encore rendez-vous avec d'autres affiches emblématiques de la créativité originale des cinéastes et comédiens de cette époque, à l'exemple de *La carabine nationale* de Luis Garcia Berlanga, *Etat de siège* de Costa Gavras, et de *L'ami américain* de Wim Wenders. La cinémathèque d'Oran est le seul établissement de la ville à fonctionner avec la pellicule 35 mm, fidélisant ainsi son public conformément à sa vocation de musée du cinéma.

PROGRAMMES SECTORIELS À SOUK AHRAS

Programme culturel spécial relance

Un programme spécial, destiné à la relance du secteur de la culture à travers l'engagement de plusieurs projets, a été retenu à Souk Ahras au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2012, a indiqué le directeur local du secteur.

L'une des plus importantes actions prévues par le ministère de la Culture au profit de cette wilaya, porte sur la réhabilitation du vieux musée construit en 1887 et dont "*l'architecture en fait un véritable monument*", a ajouté Omar Manaâ.

Un projet de requalification du théâtre régional est également programmé, parallèlement à la réalisation d'un théâtre de plein air au chef-lieu de wilaya, d'un théâtre à Sedrata, d'une scène pour le théâtre archéologique de Khemissa, outre la réhabilitation de la piscine de ce même site.

Pour le directeur de la culture, cet "important programme spécial" qui mobilisera une enveloppe financière "considérable offre" une grande opportunité pour redynamiser le mouvement culturel et mettre en valeur la richesse historique de cette région qui renferme des sites archéologiques de d'importance, à l'exemple de ceux de Madaure, de Khemissa, de Tifeche. Ce programme 2012 a été présenté par des cadres du ministère de la Culture venus dans la wilaya pour inspecter le projet du pôle culturel de Souk Ahras qui comprend une maison de la culture, une bibliothèque de wilaya, une école de formation musicale et un musée d'histoire. Le même responsable a également plaidé pour la réalisation d'une école des beaux arts pour valoriser les jeunes talents et les artistes de cette ville connue pour son Salon international des arts plastiques organisé en plusieurs éditions.

APS

HYPERTENSION

Le traitement peut prolonger l'espérance de vie

Dans 90% des cas, l'hypertension n'a pas de causes clairement définies, on parle d'hypertension essentielle ou primaire. Néanmoins, certains facteurs peuvent influencer cette hypertension essentielle (une mauvaise alimentation, un excès de poids, des causes génétiques, le stress, l'âge, le surpoids, une consommation excessive de sel, certains médicaments, comme la pilule, etc).



De plus, selon une étude de l'Université de Chicago parue en 2009, ne pas assez dormir peut provoquer de l'hypertension. L'étude a montré que chez l'adulte d'âge moyen, le fait de manquer d'une heure de sommeil en moyenne par nuit pendant cinq ans élève le risque d'hypertension artérielle de 37%. Dans 10% des cas, on connaît les causes de l'hypertension et on parle alors d'hypertension secondaire.

Les causes de cette hypertension peuvent être par exemple : un problème du système rénine-angiotensine (hormonal), un diabète, des problèmes rénaux, problèmes hormonaux, artériosclérose,...

Virus et hypertension ?

Selon une étude réalisée par des médecins chinois et parue en août 2011, l'hypertension artérielle pourrait être provoquée par un virus. Ce dernier est le cytomégalovirus (CMV), ce virus est responsable d'infections chez la plupart des humains à un moment de leur vie mais sans symptômes et passe donc le plus souvent inaperçu. Cette découverte pourrait conduire à terme à la mise au point d'un vaccin qui permettrait d'empêcher la survenue d'hypertension. Toutefois, les recherches ne sont qu'à un stade préliminaire et il est pour le moment prématuré d'avancer une date pour la sortie d'un vaccin.

Personnes à risque

Les personnes à risque face à l'hypertension sont :

- les personnes âgées de plus de 60 ans (l'hypertension augmente clairement avec l'âge)
- les femmes ménopausées (en effet, l'hormone oestrogène exercerait un effet protecteur et comme à la ménopause la concentration de cette hormone diminue cela favorise l'hypertension). On estime qu'environ 27% des femmes en général sont concernées par l'hypertension contre 21% des hommes.
- les personnes seules (une étude a montré un lien entre solitude et hypertension)
- les personnes souffrant d'autres maladies métaboliques: diabète, surpoids,...

- les personnes avec des habitudes alimentaires pas saines (mauvais style de vie) : alcool, consommation excessive de sel,...

Symptômes de l'hypertension

En général, l'hypertension artérielle est une maladie silencieuse qui ne présente pas de symptômes alarmants ou clairement identifiables. C'est cela qui la rend dangereuse et pernicieuse. Beaucoup de personnes ignorent qu'elles souffrent d'hypertension ! On estime qu'un tiers des personnes atteintes d'hypertension l'ignoraient.

C'est pourquoi un contrôle régulier pour mesurer votre tension chez votre médecin ou pharmacien n'est que vivement conseillé. Ajoutons qu'il est toujours conseillé de mesurer plusieurs fois sa pression sanguine pour une meilleure exactitude. Parfois chez certaines personnes, notamment les personnes souffrant d'hypertension sévère, les symptômes peuvent être plus identifiables, ce sont par exemple : des maux de tête, des problèmes de vue, des vertiges, de la fatigue, de la nervosité, un bourdonnement d'oreilles, des saignements de nez, des palpitations...

Attention pour toute question de diagnostic, veuillez consulter un médecin. Les symptômes listés ici ne sont qu'à titre indicatif et ne se veulent pas exhaustifs, ces symptômes peuvent aussi traduire une autre maladie.

Quand parle-t-on d'hypertension ?

En général on parle d'hypertension lorsque la pression diastolique (minimale) est supérieure à 90 mmHg (=9 centimètres de mercure) et que la pression systolique est supérieure à 140 mmHg (=14 centimètres de mercure). Voir le tableau récapitulatif ci-dessous.

Parfois on estime qu'une pression diastolique élevée (plus de 80 mmHg) pourrait signifier un stress (nervosité).

Lorsque vous mesurez votre tension, pensez à vous reposer 5 minutes avant de faire la mesure et vous asseoir confortablement. Votre pression sera alors plus proche de la réalité et devrait théoriquement baisser.

Pensez à la mesurer si possible à la même heure de la journée afin de mieux pouvoir analyser les résultats.

Diagnostic de l'hypertension

Le diagnostic de l'hypertension se fait au début de préférence chez un médecin qui utilisera un appareil fiable de mesure de la tension (tensiomètre), si possible avec un tensiomètre au niveau du bras. Le médecin jugera en fonction de votre âge si vous vous trouvez en hypertension (voir aussi les chiffres ci-dessus) et choisira un traitement le plus adapté à votre cas.

Par la suite, il est possible de mesurer soi-même sa tension à la maison ou à la pharmacie mais il est fortement recommandé de se rendre néanmoins régulièrement chez son médecin pour confirmer les données et adapter toujours le traitement, car l'hypertension est une maladie sérieuse.

Traitement de l'hypertension

Traiter l'hypertension prolonge l'espérance de vie à long terme, selon un essai clinique mené aux Etats-Unis. Les anti-hypertenseurs avaient déjà montré leur capacité à réduire les accidents cardiovasculaires mais il n'existait pas jusqu'ici de données sur les gains d'espérance de vie.

L'essai clinique a été mené pendant quatre ans et demi, de mars 1985 à janvier 1988, avec 4.736 participants âgés d'au moins 60 ans et souffrant tous d'hypertension. La période de suivi a duré 22 ans. La moitié du groupe a été traitée avec l'anti-hypertenseur Chlortalidone et l'autre moitié avec un placebo. A la fin de l'essai clinique, les médecins ont recommandé à tous les participants de prendre un médicament contre l'hypertension. A la fin de la période de suivi, 60,2% des participants, soit 2.851 personnes, étaient décédés. Mais les chercheurs ont déterminé que les sujets traités durant les quatre ans et demi de l'essai clinique contre l'hypertension ont généralement vécu plus longtemps que ceux du groupe témoin. Le gain d'espérance de vie est de 158 jours pour ceux décédés d'attaque cardiovasculaire et de 105 jours pour les participants ayant succombé à toutes causes de mortalité.

Ainsi, le gain d'espérance de vie pour ceux décédés à la suite d'une maladie cardiovasculaire correspond à près d'un jour par mois de traitement contre l'hypertension.

Cette étude, dont les résultats ont été publiés dans le *Journal of the American Medical Association*, a été menée par le Dr John Kostis de la faculté de médecine Robert Wood Johnson à New Brunswick (New Jersey).



HANDBALL- CAN 2012

Les Verts doivent confirmer

Les deux sélections algériennes de handball, messieurs et dames, ne devraient pas éprouver trop de difficultés aujourd'hui à l'occasion de l'avant-dernière journée du tour préliminaire de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations qui se déroule du 11 au 21 janvier au Maroc. En effet, les poulains de Salah Bouhekriou affronteront la Côte d'Ivoire, alors que les dames de Mourad Ait Ouarab donneront la réplique aux Marocaines sans le moindre point à leur compte.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'un parcours sans faute, la sélection algérienne de handball messieurs, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin mais elle tentera de continuer sur sa lancée. Aujourd'hui les coéquipiers de Tahar Laban, qui occupent actuellement la deuxième place juste derrière les Egyptiens, doivent gagner cette rencontre face à l'équipe de Côte d'Ivoire qui n'a gagné aucune rencontre. Le meilleur résultat de cet adversaire de l'Algérie c'était lors de la finale de la 4e édition abritée par la Tunisie en 1981, et remportée par les Algériens. C'est vrai que la Côte d'Ivoire n'est pas un foudre de guerre, comme le confirme bien évidemment ses trois défaites, mais les Verts doivent le prendre très au sérieux pour éviter toute surprise. Les Algériens qui ont assuré leur qualification aux quarts de finale après leur belle victoire face à l'Angola, visent la première place du groupe afin de tomber sur un adversaire pas trop difficile. Dans le groupe A, la Tunisie et le Maroc ont composté déjà leur billet pour le prochain tour après trois victoire consécutives, ce qui veut dire qu'aucune de ces deux équipes ne sera l'adversaire de l'Algérie au prochain tour.

En cas de victoire des Algériens face à la Côte d'Ivoire, et si les Egyptiens battent également l'Angola, les deux équipes, Algérienne et Egyptienne, joueront la dernière journée sous forme d'une finale pour la première place du groupe B. Le plus important c'est que l'Algérie ne rencontrera pas la Tunisie, 8 fois champion d'Afrique, et le Maroc pays hôte de cette édition. Sachant que le prochain tour se jouera selon le principe de l'élimination directe. En tous cas, la décantation se précise, les demi-finales seront forts probablement animés encore une fois par les trois prétendants, Tunisie, Egypte et Algérie auxquels s'ajoutera peut-être le Maroc pays



organisateur. De son côté la sélection algérienne féminine affrontera aujourd'hui à 16h le pays hôte, le Maroc, en match comptant pour la troisième et avant-dernière journée de cette joute continentale. C'est vrai que les Marocaines vont bénéficier de l'avantage du public, mais elles ne sont pas vraiment en mesure de battre les Algériennes classées quatrième lors de la précédente édition organisée en Egypte. Le meilleur résultat des cette sélection marocaine était la 9e place obtenue lors de la 15e édition organisée à Casablanca. L'équipe marocaine battue dernièrement en amical par le club réserve du GS Pétrolier,

occupe actuellement la toute dernière place sans le moindre point à leur compte après trois défaites. L'Algérie, qui compte deux points après sa victoire face au Sénégal, affrontera le Maroc dans un match qui devrait revenir, a priori, à l'équipe de Mourad Ait Ouarab qui bénéficiera désormais des services de Nabila Tizi, la joueuse d'ES Besançon de 1re division française. Cette joueuse, signalons-le, n'a pas pris part aux deux premières rencontres car elle a été retenue par son club. Les Algériennes affronteront lors de la dernière journée prévue lundi prochain le Congo Brazzaville.

M. S.

Les Camerounais suspendus pour 2 ans ferme

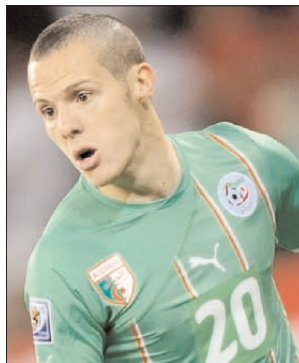
Les handballeurs camerounais, Tchinda Claude et Edjenguele Bebey qui avaient écopé d'un carton rouge lors du match Cameroun-Algérie, joué jeudi à Rabat et comptant pour la deuxième journée du 20e championnat d'Afrique de handball ont été "suspendus pour deux ans ferme, assortie d'une amende de 1600 euros chacun". La commission technique a infligé ces sanctions suite au rapport des arbitres de la rencontre indiquant l'"agression physique" du premier joueur sur le handballeur algérien Mohammed Mokrani et du deuxième sur Messaoud Berkous, selon le procès verbal. Le handballeur algérien,

Mohamed Mokrani, sociétaire du club de Dunkerque (France), qui avait quitté le terrain à la sixième minute du jeu à la suite de l'intervention musclée du joueur camerounais, Tchinda Claude, a subi un traumatisme au niveau du visage avec un impact à l'œil gauche. Transféré à l'hôpital, les médecins ont diagnostiqué une blessure sérieuse nécessitant un suivi médical spécialisé, ce qui signifiait la fin de la compétition pour le joueur algérien. Il doit rejoindre samedi Dunkerque, ville de son club pour une prise en charge médicale, a-t-on appris auprès du joueur. Il a été remplacé par Hamoud Ayat Ellah Khomeini (ES Ain-Touta).

TRANSFERT DE MESBAH À L'AC MILAN

Réunion aujourd'hui des dirigeants de Lecce et de l'AC Milan

Une réunion entre le directeur sportif de Lecce, Carlo Osti et son homologue de l'AC Milan, est prévue lundi prochain pour discuter de l'éventuel transfert de Djamel Mesbah aux Rossoneri, rapporte vendredi le site spécialisée Tuttomercato. Selon la même source, le transfert du latéral algérien est en bonne voie et la réunion de lundi entre les responsables des deux équipes sera décisive. La presse italienne de jeudi a évoqué un chiffre entre 200.000 et 300.000 euros que va proposer l'AC Milan pour engager Mesbah, sans contrepartie technique



(Lecce voudrait quelques jeunes joueurs de Milan). En attendant, Djamel Mesbah devrait être aligné dans le onze de départ contre Fiorentina dimanche, en match comptant pour la 18e journée du championnat d'Italie de Serie A.

MC ALGER

Amir Sayoud signe un contrat de prêt de 6 mois



Le milieu de terrain international olympique algérien d'Al-Ahly du Caire, Amir Sayoud, a paraphé vendredi à Alger, un contrat de prêt qui le liera au MC Alger (Ligue 1 professionnelle algérienne) de football, pour une période de 6 mois. De retour de prêt d'Al-Ismaili (Div. 1, Egypte), où il n'a pas été trop utilisé lors de la phase aller, Sayoud a officialisé son engagement avec le club algérois en signant son contrat au siège du club à Chéraga. "Je suis très heureux après avoir signé pour ce grand club dont tout joueur algérien rêve de porter ses couleurs un jour.

Le MCA a été loin du haut du tableau durant la phase aller du championnat, mais l'équipe est capable de revenir en force. Je donnerai le meilleur de moi-même pour l'aider à le faire", a déclaré Sayoud à l'APS, juste après avoir officialisé son engagement avec les Vert et Rouge. Le jeune joueur qui s'était montré, au début des pourparlers, un peu hésitant quant à l'idée d'entamer une aventure dans le championnat algérien, souhaite "ouvrir une nouvelle page". "A aucun moment je n'ai hésité de venir au Mouloudia.

J'avais quelques problèmes à régler avec les responsables du club d'Al-Ismaili. Maintenant que c'est fait, je vais travailler d'arrache pied pour faire plaisir aux milliers de supporters du MCA et donner aussi une autre dimension à ma carrière", a souhaité la nouvelle recrue du club phare de la capitale. Sayoud (23 ans), a assuré qu'il avait plusieurs propositions mais celle du Doyen était la "plus intéressante". "Les dirigeants du MCA ont insisté pour me faire venir au club. Je ne suis pas venu au Mouloudia pour l'argent mais surtout pour le challenge sportif", a-t-il révélé. Interrogé sur ses ambitions personnelles, Sayoud a affirmé que porter le couleurs nationale est l'objectif de tout joueur. "Le sélectionneur national donne la chance aux joueurs locaux et pourquoi pas taper dans l'œil de Halilhodzic avec le maillot du MCA sur le dos", a dit l'international olympique. C'est la 5e recrue du Mouloudia depuis le début du mercato d'hiver le 18 décembre dernier, après celles de Younes Sofiane (JS Kabylie), Sami Yachir (USM El Harrach), Mustapha Djalit (JSM Béjaïa) et Kacem Hadji (WA Tlemcen).

Cuisine

Tomates farcies au poulet



Ingrédients :
300 g de chair de volaille cuite
4 grosses belles tomates
1 gousse d'ail
1 oignon
Persil
1 œuf
3 c. à s d'huile d'olive
1 pincée de noix de muscade
1 c. à s de chapelure fine
Sel et poivre

Préparation:
Laver, essuyez les tomates, couper leur un chapeau, vider l'intérieur jeter les graines et garder la pulpe, saler et poivrer l'intérieur et les retourner sur un plat, les laisser s'égoutter. Peler et hacher l'ail et l'oignon, ciseler finement le persil. Faire chauffer un peu d'huile dans une cocotte, et y mettre le hachis ail/oignon, remuer 2 mn sur feu moyen, sans trop laisser colorer , ajouter la chair de volaille coupée en tout petits dés, la pulpe de tomate, le persil et la chapelure. Mélanger intimement et faire cuire doucement pendant 2 mn, puis incorporer l'œuf entier, mélanger de nouveau, saler poivrer et ajouter la noix de muscade Préchauffer le four à 220 ° (th 7) , farcir les tomates avec la préparation, badigeonner le fond du plat à gratin avec un peu d'huile d'olive, ranger les tomates côte-à-côte avec leurs chapeaux et arroser avec un peu d'huile Faire cuire 25 minutes.

Gâteaux au glaçage à la noix de coco



Ingrédients :
3/4 tasse beurre ramolli
1 tasse sucre
3 gros œufs
1 c à thé d'essence vanille
1 1/2 tasse farine
1/2 cuil à thé poudre à pâte
1/2 c. à c à thé bicarbonate de soude
1/2 c. à thé sel
1/2 tasse lait
3/4 tasse noix coco

Glaçage :
1/2 tasse beurre ramolli
1 1/4 tasse sucre en poudre
1 c. à thé d'essence vanille
Pincée sel
Garnir d'amande coco grillée.

Préparation :
Au mélangeur, battre le beurre avec le sucre de 3 à 5 minutes à vitesse moyenne. Ajouter les oeufs 1 à la fois en prenant soin de mélanger entre chaque adition et mettre la vanille. Dans un grand bol mettre les ingrédients sec ensemble et mélanger. Ajouter au mélange d'oeufs les ingrédients sec et le lait en alternant, jusqu'à ce que tout soit bien mélangé. Verser dans des moules à muffins avec caissettes en papier et cuire au four à 375 environ 20 à 25 minutes jusqu'à un beau doré. Laisser refroidir sur une grille avant de glacer.

SOINS BEAUTÉ

Protéger la peau des rigueurs de l'hiver

C'est toute l'année qu'il faut protéger sa peau. L'été, le soleil l'agresse et la fait vieillir prématurément, mais l'hiver ce n'est pas mieux ! Le froid, le vent glacial, l'humidité atmosphérique l'abîment et la dessèchent. Voici quelques petits conseils bien utiles pour préserver au mieux sa peau pendant les durs mois de l'hiver.

Le visage

Un bonnet sur la tête cachant bien les oreilles, une écharpe autour du cou, mais sur le visage ? Il est impossible de le masquer complètement pour le protéger des morsures de l'hiver. L'une des rares solutions consiste à enduire le visage (au moins une fois le matin) avec une crème à base de composés gras (beurre de karité, d'avocat, huiles...) pour lui assurer une protection efficace. Il faut aussi éviter absolument les cosmétiques contenant de l'alcool.

Les lèvres

Les lèvres sont encore plus fragiles l'hiver. Craquelées, gercées, elles font mal et finis-



sent par saigner un peu. Pour éviter tous ces petits désagréments, il est impératif de les hydrater aussi souvent que possible. Des sticks anti-froid vendus en pharmacie, pratiques dans le sac à main, permettent de reconstituer une couche grasse protectrice tout au long de la journée, même à l'intérieur.

Les mains

Les mains se dessèchent l'hiver et il faut au minimum porter des gants ou des moufles (pas de synthétique) même si cela n'est pas suffisant. En effet, pour les préserver, il est fortement conseillé de les enduire, au moins

matin et soir, de crème à texture grasse "spécial mains" pour les nourrir et reconstituer un film protecteur.

Le corps

Même protégée par les pulls, collants et manteaux, la peau a tendance à se transformer en peau de crocodile. Le bon réflexe qu'il faut adopter afin d'adoucir la peau lorsqu'il fait froid est simple : après un séchage soigneux, étalez systématiquement, sur tout le corps, un lait corporel hydratant et régénérant sans être trop gras. Et ne lésinez pas si l'eau est calcaire !

ADOUCISSANT LINGE

Opter pour un produit maison

L'adoucissant est un produit ménager utilisé, comme son nom l'indique, pour adoucir le linge lors du lavage. Il est disponible dans tous les supermarchés. Mais le préparer chez soi avec quelques ingrédients pour faire quelques économies en plus est tout à fait réalisable. Voici les étapes à suivre.

Ingrédients :
Voici les ingrédients nécessaires pour la fabrication de cet adoucissant fait maison : de l'eau minérale, une poignée de lavande sèche, de l'alcool blanc, de l'huile essentielle de lavande ou de lavandin.

Préparation :
Quand vous aurez fini de rassembler tous les ingrédients, vous pouvez vous mettre à l'œuvre. Mettez la lavande sèche dans une casserole, versez-y de l'eau minérale et laissez bouillir pendant environ 5 minutes. Ensuite, faites un mélange composé de l'eau de lavande réalisée auparavant (refroidi et filtré) avec du vinaigre. Introduisez dans le mélange 25 gouttes d'huile essentielle de lavande, puis versez le tout dans une bouteille.
Note :
N'oubliez pas de secouer avant chaque utilisation.



Trucs et astuces

Défroisser une nappe



Pour que les plis disparaissent, passez une éponge humide sur le bulgomme allant sous la nappe, avant de mettre le couvert et la table sera parfaite au moment de passer à table.

Raviver le cuivre



Frottez le cuivre avec un mélange de sel et d'ammoniaque et passez ensuite un citron avec du sel pour le faire briller. Il suffit ensuite de rincer

Nettoyer l'intérieur d'un récipient en cuivre



Remplissez le récipient d'eau, versez deux bons verres de vinaigre (selon la contenance augmentez ou diminuez) et rajoutez un verre de gros sel. Faites bouillir l'ensemble et rincez.

Eviter les relents d'une poubelle



Mettez un peu de litière à chats dans le fond et lavez fréquemment la poubelle avec de l'eau javéliné.

L'éclosion de la science moderne au XVIIIe siècle

Découverte de la composition de l'eau et de l'air, premiers aérostats, base du système métrique... La liste des découvertes et inventions technico-scientifiques du siècle des Lumières - et de l'Encyclopédie - est connue et bien fournie. Pourtant, leur évocation n'arrive que tardivement dans l'ouvrage de l'historien Bruno Belhoste consacré à cette période et à la ville de Paris, centre européen intellectuel incontournable. C'est que le XVIIIe siècle est bien plus riche pour les sciences que ce qu'on en retient en général.

L'auteur nous invite ainsi à suivre des batailles épiques à l'Académie des sciences (qui se réunissait au Louvre), ou nous promène dans des lieux qui ont surgi à cette époque, comme le Jardin des plantes, l'Arsenal, l'Observatoire... Le lecteur sera frappé de voir à quel point les sciences et les techniques sont présentes dans la capitale. Les journaux annoncent des cours publics de physique ou de chimie ou bien relatent les réunions de l'Académie. Cent mille personnes assistent au premier envol de ballons. Une souscription parvient à financer la traversée de la Seine à pied, ce qui s'avérera être un canular. D'ailleurs, les charlatans prospèrent aussi, profitant de la vague scientifique et vantant, par exemple, le magnétisme animal...

Premières controverses

Le rôle de l'Académie des sciences est aussi de servir d'expert dans ces premières controverses. Les premiers protocoles sérieux d'évaluation se mettent en place, justement sur la question du magnétisme : groupe témoin, expérience en aveugle... Le verdict de Lavoisier est sévère : "L'imagination produit donc seule tous les effets attribués au magnétisme, et le magnétisme sans imagination ne produit aucun effet."

Le même récidivera avec son rapport démontant le phlogistique, ce fluide qui, à l'époque, est un concept dominant en chimie. En même temps se développe un antiacadémisme, dont l'un des protagonistes était Jean-Paul Marat, politicien et journaliste mais aussi physicien. Dans des pamphlets violents, il critiquait la domination des académiciens sur la science, qui bride sa liberté. Mais ce sont les liens de l'institution avec la royauté qui conduisent à sa dissolution par les révolutionnaires en 1793. Elle ne renaîtra que deux ans plus tard.

A la manière de son collègue américain Clifford Conner dans Une histoire populaire des sciences (L'Echappée, 2011), Bruno Belhoste s'intéresse aussi aux "arts et métiers", à ces inventeurs qui font avancer les techniques. Les brevets n'existent pas encore mais des privilèges les remplacent, octroyant une exclusivité de fabrication à certains. Cela n'empêche pas les batailles de paternité sur des inventions comme la lampe à huile, l'eau de Javel ou le pompage de la Seine pour alimenter en eau potable les Parisiens. Un chapitre



savoureux va plus loin encore dans la "petite" science en montrant des experts, académiciens ou non, réfléchissant à l'hygiène dans les hôpitaux, les cimetières ou les égouts. A cette occasion, Pilâtre de Rozier invente un système de respiration pour les ouvriers des fosses d'aisances, qui souvent mouraient asphyxiés.

Par ces petites touches savoureuses, un tableau complet de la science et des savants se dessine, livrant leurs multiples facettes : savants courtisans ou en révolte, démontrant ou trompant, inventeurs obscurs ou scientifiques vedettes... Les tensions de l'époque, pour des questions de paternité ou de financement, de débats entre science "pure" ou appliquée, de rapports entre le public et les scientifiques, sont déjà posées et continuent d'alimenter la vie contemporaine des laboratoires.

L'ADN sauteur du pop-corn

La domestication est le passage de la forme sauvage d'une espèce animale ou végétale à une forme cultivée. Pour de

nombreuses espèces, ce processus évolutif, façonné par l'homme, trouve sa source au néolithique. La domestication entraîne la transformation héréditaire des caractères morphologiques, physiologiques ou comportementaux. Aussi, la comparaison des formes sauvages (ancestrales) et domestiquées (dérivées), et de leurs ADN respectifs, fournit-elle une situation unique pour identifier les bases génétiques de l'évolution des caractères. L'évolution du maïs est un cas d'école en la matière.

Le maïs que nous cultivons aujourd'hui est apparu au Mexique il y a près de dix mille ans, à partir de la téosinte, une graminée sauvage aujourd'hui menacée. Maïs et téosinte présentent des différences anatomiques majeures. Par exemple, la téosinte possède de nombreuses branches latérales portant de petits épis d'une douzaine de grains, alors que le maïs ne développe qu'une ou deux branches latérales dont les épis sont couverts de plus de 300 grains. Depuis trente ans, le généticien John Doebley, de l'université de Madison

(Etats-Unis), étudie l'évolution du maïs. En 1995, son équipe identifiait un gène, *tb1*, impliqué dans la différence du nombre de branches entre maïs et téosinte. Le gène *tb1* de maïs produit davantage de protéines que son homologue chez la téosinte (on dit qu'il est exprimé plus fortement), ce qui limite le nombre de branches latérales. Comprendre la variation du nombre de branches revient donc à comprendre comment le gène *tb1* a changé d'expression. Les chercheurs répondent à cette question dans l'édition de novembre 2011 de *Nature Genetics* en identifiant qu'un transposon est inséré à proximité du gène *tb1* de maïs et modifie son niveau d'expression. De quoi s'agit-il ?

Un transposon est un petit fragment d'ADN capable de se dupliquer de façon autonome et de se déplacer physiquement dans le génome. Il en existe de nombreux types, affublés de patronymes imagés tels que "tourist", "gypsy" ou "hobo", qui se comportent comme des spams moléculaires infectant les génomes : ils constituent 50 % de notre génome et 90 % de celui du blé ! Un transposon peut accidentellement altérer l'expression des gènes dans le voisinage de son site d'insertion, et ainsi modifier des caractères de l'organisme hôte contrôlés par ces gènes. C'est typiquement ce qui se passe pour le gène *tb1* du maïs.

L'étude de *Nature Genetics* révèle un autre point intéressant concernant l'histoire évolutive de ce transposon : cette insertion à proximité de *tb1* existait déjà, mais à faible fréquence, dans les populations de téosinte, dix mille ans avant le début de la domestication.

Ainsi, l'apparition du maïs, en tant qu'événement évolutif, ne résulte pas tant de l'émergence d'une nouveauté génétique que de la sélection, par la main de l'homme, d'un variant génétique - un transposon inséré près de *tb1* - déjà présent depuis des milliers d'années dans les populations naturelles de téosinte.

Les transposons, ces fragments d'ADN sauteurs, ne sont pas uniquement à l'origine du pop-corn de nos salles de cinéma mais ont également joué un rôle dans la domestication de nombreuses plantes sauvages, donnant naissance par exemple à la tomate, au riz et à des animaux comme le loup. Ainsi, les transposons constituent à la fois un fardeau génétique pour les génomes et une source de diversification évolutive.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ASCENSEUR

Inventeur : **Elisha Otis** Date : **1853** Lieu : **Etats-Unis**

Au milieu du XIXe siècle, plusieurs systèmes d'ascenseurs à vapeur sont utilisés dans les usines ou les mines. Mais c'est l'invention d'Elisha Otis, en 1853, qui marque les débuts de l'ascenseur moderne. En effet, l'Américain met au point un système de sécurité qui empêche l'ascenseur de tomber en cas de rupture du câble. Le public peut alors prendre confiance et quelques années plus tard, en 1857, le premier ascenseur Otis est installé dans un building new-yorkais.



Jamie Bell et Evan Rachel Wood
sont fiancés mais chut... c'est un secret !

L'agent d'Evan Rachel Wood n'a pas voulu confirmer qu'elle était fiancée à l'acteur Jamie Bell, mais la jolie blonde des Marches du pouvoir porte au doigt une preuve qui ne trompe pas : un énorme solitaire ! Peu avant Noël, nous apprenions que Justin Timberlake et Jessica Biel projetaient de se fiancer alors qu'ils s'étaient séparés en début d'année. Le même jour, la rumeur enflait autour d'un autre couple rabiboché pendant l'été. Il s'agit des acteurs Jamie Bell et Evan Rachel Wood, la star du Tintin de Spielberg ayant été aperçue achetant une bague à sa chérie fin décembre. Les deux comédiens de 25 et

24 ans s'étaient rencontrés en 2005 sur le tournage du clip Wake Me Up When September Ends de Green Day. Après un an de relation gravée à vie sur leur peau par deux tatouages, les deux jeunes gens ont remis le couvert cet été. Discrets tous les deux, ils sont bien capables de se marier en secret. Si cela peut contribuer à leur bonheur, c'est tout ce qu'on leur souhaite. Félicitations !



Pippa Middleton

une mini-jupe, un foulard léopard... de plus en plus sexy !

Alors que sa grande sœur Kate Middleton célébrait ses 30 ans, la jolie Pippa n'a pas pu se coucher très tard, étant obligée d'aller travailler ce matin. C'est avec un look très sexy et glamour que la fashionista s'est pavanée dans les rues de Londres : une mini robe noire courte, rehaussée par de jolies chaussures vernies à talons, et le tout surmonté d'un foulard léopard...oh la la ! Un look sauvage pour la sœur de la Duchesse de Cambridge. Un look wild et très recherché par Pippa Middleton qui n'a pas froid aux yeux ! De plus en plus sexy, elle ne compte pas se faire oublier de sitôt et soigne ses looks tous les jours. Aperçue ce matin avec de larges lunettes de soleil, sûrement pour camoufler de vilaines cernes après la petite fête d'hier soir, la jolie brune a fait tourner toutes les têtes.



Sophie Davant n'a pas l'air «d'une piqueuse de mari»

Sophie Davant est l'un des visages les plus incontournables du petit écran. Très aimée du public, elle explique cette



popularité : "Je suis à l'antenne depuis vingt-quatre ans, je m'invite dans les foyers tous les jours, comme je suis dans la vie : ni d'une beauté inaccessible, ni en ayant l'air d'une piqueuse de mari. Les femmes me voient au naturel. Je suis comme elles, elles me connaissent bien." A la tête de C'est au programme et de Toute une histoire, Sophie Davant est une femme sensible qui prend très à cœur les histoires de tous ces gens qu'elle rencontre. Fièvre d'avoir pu apporter un record au Téléthon, elle a toujours ressenti le besoin de mettre ses compétences au service de causes qui lui tiennent à cœur..."

Amanda Seyfried

rouquine coquine

La crinière rouquine et relookée à la sauce 70's, on a eu bien du mal à reconnaître la jolie Amanda Seyfried ce week-end à Los Angeles. Pas de panique pour les fans de la blondinette, il s'agit d'un costume pour son nouveau film "Lovelace" Juchée sur des bottines patchwork aux talons en bois compensée, la jeune femme est ultra convaincante. Elle poursuit sur sa lancée avec un ensemble typique de l'époque, une longue jupe en jean portée haut sur la taille mordant ainsi sur son pull col roulé blanc et moulant. Elle complète sa tenue avec une duo de colliers façon breloque, une pochette en cuir vinyl bleu ciel typique de l'époque et une paire de lunettes de soleil à la monture rétro. Une apparition inattendue mais tout de même bien orchestrée.



La princesse Haya et le cheikh Mohammed

parents d'un petit garçon

Pour elle, il s'agit du deuxième enfant. Pour lui, son... vingt-et-unième reconnu. La superbe princesse Haya de Jordanie, fille du défunt roi Hussein et demi-sœur de l'actuel roi Abdullah II de Jordanie, et son mari le cheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, émir de Dubaï et vice-président des Emirats arabes unis, ont accueilli un fils samedi 7 janvier 2012. Alors qu'un faire-part de naissance retentissant annonçait depuis New York la naissance d'une petite fille dans le couple star Beyoncé-Jay Z, le puissant cheikh âgé de 62 ans et sa charmante épouse (de loin la plus connue de ses jeunes épouses), 37 ans, sont comblés par la naissance d'un petit garçon prénommé Zayed, prénom quelque peu sacré puisqu'il fut celui du fondateur des Emirats arabes unis, le cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan.



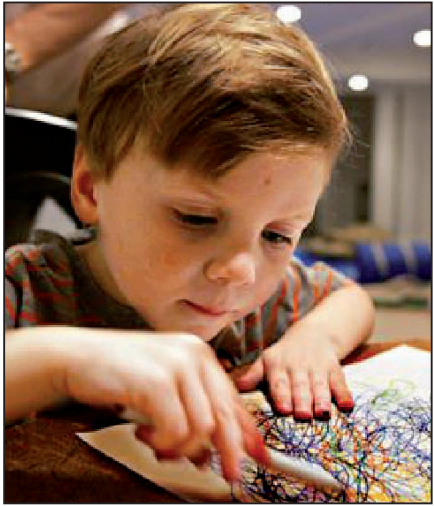
Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h28
Dohr	12h34
Asr	15h56
Maghreb	17h53
Icha	19h19

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUTISTES

Appel à la formation des formateurs



Les participants à une rencontre de sensibilisation pour une meilleure prise en charge des enfants autistes ont souligné vendredi à Alger l'importance de promouvoir la formation des promoteurs pour la prise en charge de cette frange.

Les participants à cette rencontre, organisée par la Société algérienne de psychiatrie et le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Mahfoud Boucebcî de Chéraga (Alger) ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir la formation continue en matière de prise en charge des maladies psychiatriques, notamment l'autisme, une maladie difficile à diagnostiquer, qui touche généralement les enfants. Plus de 20 spécialistes ont bénéficié, dans une première étape, d'une formation à la technique américaine ABA qui a donné de bons résultats de par le monde, a ajouté le Pr Kacha, psychiatre. Les stagiaires venus des différentes wilayas du pays, assureront à leur tour la formation de leur confrères en matière de prise en charge des enfants autistes.

Dans ce sens, il a relevé la difficulté de

diagnostiquer voire suivre les cas d'autisme, rappelant qu'un hôpital de jour a été ouvert à cet effet à Bouchaoui pour accueillir les enfants autistes et assurer leur suivi psychologique et pédagogique en vue de leur permettre d'entrer en contact avec le monde extérieur et avec leurs proches.

Une équipe composée de psychiatres, de psychologues et d'orthophonistes, d'infirmiers, de psychopédagogues et d'éducateurs assure le suivi des enfants autistes à l'hôpital de jour de Bouchaoui. Cette équipe a réalisé en collaboration avec des parents d'enfants autistes un film documentaire dans lequel ils ont recueilli des témoignages vivants sur les cas d'autisme et leur traitement et les moyens d'impliquer les enfants autistes dans la vie normale, outre le recensement des problèmes auxquels est confrontée la famille de l'enfant autiste. Généralement, l'enfant autiste trouve des difficultés à communiquer avec les membres de sa famille et avec le monde extérieur. Il reste à l'écart et a du mal à se prendre en charge. Le dépistage de cette maladie est difficile et nécessite des spécialistes expérimentés pour assurer le suivi et le traitement de l'enfant autiste, ont indiqué les spécialistes.

L'enfant autiste a besoin d'une aide spéciale en matière de traitement et d'éducation, ont-ils précisé, mettant l'accent sur le rôle important de l'hôpital de jour dans le suivi et la prise en charge des enfants. Dans ce cadre, les participants ont appelé les autorités publiques à réaliser des centres pour autistes, soulignant que la prise en charge doit être améliorée. Pour sa part, Mme Oussedik Asma, psychologue à l'hôpital de jour de Bouchaoui a souligné la nécessité de généraliser, en 2012, la formation des formateurs en matière de prise en charge de l'autisme dans d'autres wilayas dont Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Sétif et Annaba.

FIFA

Hommage de Blatter à Omar Kezzal

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joseph S. Blatter, a rendu vendredi un vibrant hommage à l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Omar Kezzal, décédé samedi soir à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie.

«Membre de la Commission de Recours de 1990 à 1998, de la Commission de Questions Juridiques de 1998 à 2002, puis à nouveau de la Commission de Recours de 2002 à 2003, il aura joué un rôle fondamental dans la promotion et le développement du football et de ses valeurs, non seulement dans son pays, mais également sur le continent africain et dans le monde entier», s'est

souvenu le Président de la FIFA Joseph S. Blatter dans une lettre adressée à son homologue de la Fédération algérienne, Mohamed Raouraoua.

C'est notamment durant les mandats de M. Kezzal que le football algérien a connu ses plus belles heures avec une qualification historique pour la Coupe du Monde de la FIFA 1982 lors du premier mandat, et la fameuse victoire face à l'Allemagne de l'Ouest, et le seul sacre des Fennecs en Coupe d'Afrique des Nations, en 1990, lors du deuxième. A 78 ans, celui qui avait acquis le surnom de "Monsieur Football" dans son pays, est décédé des suites d'une longue maladie, poursuit la Fifa.

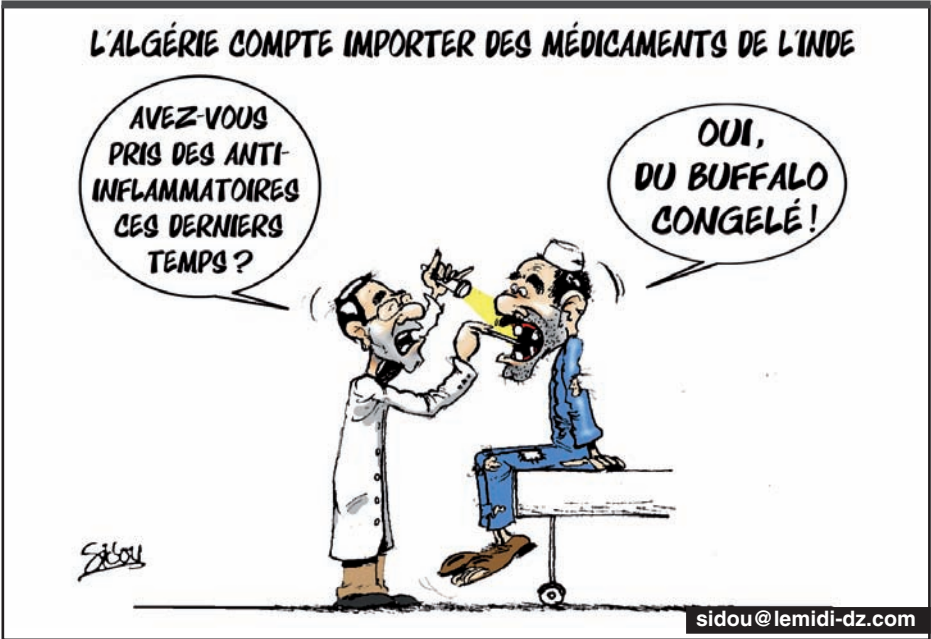
AU LARGE DE ANNABA

20 haragas interceptés

Vingt candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés vendredi à 10 miles au large de Annaba par une patrouille des garde-côtes, apprend-on de la Protection civile. Ces émigrants clandestins, âgés de 17 à 42 ans, tentaient de tra-

verser la Méditerranée depuis la plage de Sidi-Salem (Est de Annaba) à bord d'une embarcation de fabrication artisanale, selon la même source qui précise que ces "harragas" seront présentés samedi devant le tribunal de la ville.

Très Libre



DÉGRADATION PAR S&O DE PLUSIEURS PAYS

La Commission européenne "étonnée"

Le Commissaire européen chargé de réguler les marchés financiers et l'activité des agences de notation, Michel Barnier, s'est "étonné", hier, du moment choisi par Standard & Poor's pour dégrader plusieurs pays alors que la zone euro est en passe de durcir ses règles budgétaires.

"Alors que tous les gouvernements et toutes les institutions européennes sont mobilisés" pour renforcer la maîtrise des comptes publics et la gouvernance de l'Union monétaire, "je reste étonné du moment choisi par l'agence Standard and Poor's et sur le fond, de son évaluation qui ne prend pas en compte les progrès actuels", a-t-il indiqué dans une déclaration transmise à la presse.

"Au-delà de cette note, qui ne constitue qu'un avis parmi d'autres, ce qui me paraît le plus impor-

tant, c'est l'évaluation économique objective que nous faisons de la situation actuelle", a assuré le commissaire français.

Il a mentionné le fait que "partout, dans chaque pays, des efforts sans précédent (sont réalisés) pour maîtriser les dépenses publiques, des règles communes (sont instituées) assurant enfin pour l'avenir une union économique et budgétaire qui doit aller avec l'union monétaire, enfin (il y a) un engagement déterminé de la Banque centrale européenne" pour soutenir la stabilité financière de la zone euro, a-t-il jugé.

La France a perdu vendredi sa précieuse note d'endettement AAA auprès de Standard & Poor's (S&P), qui a aussi dégradé huit autres pays de la zone euro mais pas celle de l'Allemagne, ravivant la crise de la dette après une période d'accalmie.

SALON INTERNATIONALES DEUX ROUES

La 5^e édition du 16 au 20 avril à Alger

La cinquième édition du Salon international des deux roues se tiendra du 16 au 20 avril au Palais des Expositions (Pins Maritimes) à Alger avec la participation d'une quarantaine d'exposants, a-t-on appris samedi auprès de l'organisateur.

"Les organisateurs souhaitent faire de ce salon une vitrine technologique de référence et une occasion d'échanges commerciaux incontournable et surtout un lieu privilégié pour les professionnels de l'univers du deux roues et pour le grand public amateur", a déclaré à l'APS, le directeur du salon,

Rabah Ouchaoa. Organisé par la SAFEX et NSO (Nord Sud Organisation), ce salon international des deux roues sera l'occasion pour la présentation de toutes les nouveautés des plus grandes marques installées en Algérie, ainsi que celles de nombreux accessoiristes.

"L'objectif majeur de cette édition est de regrouper dans un même espace ceux qui activent dans les cycles et motocycles, et le visiteur pourra admirer les petits engins, dans un espace convivial, exposés par les représentants des marques les plus prestigieuses", a-t-il conclu.

Avis de décès

La famille **Azoune**, parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté père, grand-père et oncle **Azoune Ramdhane** à l'âge de 85 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui et la levée du corps se fera du domicile du défunt.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons